

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2268 - JEUDI 26 MARS 2015

SONDAGE

91% des Congolais opposés à la prorogation du mandat de la Monusco

À la veille de la décision du Conseil de sécurité sur la prorogation ou pas du mandat de la Monusco, le désamour semble total entre la force onusienne et la population congolaise. Soumis à un sondage de l'Institut Les points, les habitants de Kinshasa, Bukavu et Goma ont affiché, à 91%, leur opposition farouche à un quelconque renouvellement de la mission des Nations unies en RDC au regard des résultats moins satisfaisants obtenus depuis plus de 15 ans. 23% de cette première catégorie souhaitent que ce retrait soit progressif contre 61% qui exigent une rupture brusque. Alors que la montée en puissance des Fardc justifie le choix du retrait de la Monusco, le non au renouvellement de sa mission découlerait notamment des scandales enregistrés au sein des contingents de l'ONU sur le territoire congolais depuis novembre 1999 et de ses absences dans les grands rendez-vous tel que le démantèlement de Laurent Nkundabatware, du M23 et des FDLR.

Page 14



Une attitude de la population dans un carrefour à Kinshasa



Ambiance de fête à l'inauguration du Palais

VIE DES PARTIS

Inauguration du Palais de la jeunesse du MLC

Le Palais de la jeunesse du Mouvement de libération du Congo (MLC) est perçu par ses cadres comme une propriété commune de toute la jeunesse congolaise dans toutes ses diversités mais aussi comme un patrimoine national. L'ouvrage comprend une salle des réunions et autres locaux, et met également à la disposition de la jeunesse congolaise un cybercafé offrant

la consultation Internet gratuite. La cérémonie d'inauguration de cet important ouvrage a coïncidé avec le retour de la secrétaire générale du MLC Eve Bazaïba de son périple euro-américain marqué par sa visite au président national, Jean Pierre Bemba à la Haye. Ce dernier a, à l'en croire, exhorté les Congolais à garder espoir et à demeurer vigilants. Page 13

DROITS HUMAINS

Des parlementaires de l'UE bientôt en séances d'évaluation à Kinshasa

L'Union européenne (UE), qui tient à ce que les scrutins se déroulent de manière apaisée, voudrait obtenir toutes les garanties possibles de la part des autorités congolaises pour se forger une réelle conviction. C'est tout le sens à accorder à la prochaine visite qu'entend effectuer en RDC une délégation des députés européens d'ici le début du mois d'avril. Le processus électoral et le respect des droits de l'Homme seront au menu de leurs discussions avec les autorités congolaises. Les députés européens entameront leur séjour en RDC dans un climat social plutôt délétère exacerbé notamment par l'affaire des activistes africains expulsés dernièrement ainsi que par les arrestations des opposants et des membres de la société civile.

Page 13

CPRK

Consultation gratuite pour des prisonniers tuberculeux

Dans le souci de chercher effectivement tous les malades tuberculeux afin de les traiter pour qu'ils soient guéris de cette maladie, une attention spéciale a été réservée aux prisonniers du Centre pénitencier de rééducation de Kinshasa (CPRK) et à ceux de la prison de Ndolo. À l'ex-prison de Makala, le ministre de la Santé publique a consulté quelques prisonniers tuberculeux avant de procéder à l'inauguration du centre de santé réservé aux prisonniers tuberculeux. Dans son message à la Nation à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la tuberculose le 24 mars, Félix Kabange Numbi a exhorté les femmes à la prise de conscience, à une mobilisation et à un engagement sans faille dans la lutte contre cette maladie.

Page 14

ÉDITORIAL

Accélération

Indiscutablement l'Histoire s'accélère sous nos yeux : avec, d'un côté, un rééquilibrage des rapports de force entre grandes puissances qui modifiera très vite les règles de la gouvernance mondiale et, de l'autre, une montée des tensions internationales dont la guerre impitoyable que se livrent les Musulmans au Proche et au Moyen-Orient prouve la gravité.

Dans un pareil contexte, la pire erreur que les peuples comme le nôtre peuvent commettre serait de considérer qu'ils ne sont concernés en rien par la vaste redistribution des cartes qui surgira inévitablement du désordre présent. Non seulement, en effet, ils perdraient une occasion unique d'influer sur le cours des événements, mais encore ils se condamneraient à être, comme ils le furent trop longtemps, des « objets » que les Grands manipulent au gré de leurs intérêts.

Ce jugement, nous ne sommes évidemment pas les seuls à le porter et l'on voit bien qu'il est de plus en plus partagé dans les sphères du pouvoir sur toute l'étendue du continent. Mais, jusqu'à présent en tout cas, il n'a eu aucun effet apparent sur la politique que suit l'Union Africaine, cette institution chargée de coordonner les actions des États et, plus encore, de parler en leur nom d'une seule voix. Face à l'Europe, aux États-Unis, à la Chine, à la Russie, à l'Inde et autres grandes puissances, l'Afrique reste étonnamment muette, jusques et y compris dans la gestion des crises qu'elle doit elle-même affronter.

De même donc que l'Organisation des Nations unies va devoir adapter ses institutions et son fonctionnement au nouvel équilibre mondial, de même l'Union Africaine va devoir se doter de moyens lui permettant d'influer sur le cours des événements qui commandent directement ou indirectement son destin. Si elle ne le fait pas très vite, elle laissera passer une chance unique de s'affirmer et n'influera en rien sur le cours de l'Histoire à venir.

Dans le moment clé de son émergence que fut la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud, des voix s'élevaient avec force, au sein même du continent, pour appuyer ce changement fondamental. Eh bien, le moment est venu aujourd'hui pour notre continent d'exiger la réforme de la gouvernance mondiale qui s'impose. L'Afrique n'a rien à y perdre et tout à y gagner !

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO/BAD

Six projets lourds à réaliser dans deux ans

En séjour de travail à Brazzaville, la délégation de la Banque africaine de développement (BAD), conduite par Amadou Koné, a eu des séances de travail avec les deux chambres du Parlement congolais, le 24 avec le Sénat et 25 mars avec l'Assemblée nationale.

Le but de ces rencontres, a dit Amadou Koné, était de mesurer l'implication des parlementaires dans l'approbation des projets réalisés entre la BAD et le Congo. À cette occasion, Amadou Koné a annoncé que son institution bancaire est en train de réaliser douze projets au Congo pour un coût global de 150 milliards FCFA.

En outre, a-t-il ajouté, la BAD entend lancer pour la période allant de 2015 à 2017, six autres projets au Congo, cette fois-ci, plus lourds pour un montant de 250 milliards FCFA. « Ces projets concerneront

les routes lourdes, l'assainissement, l'énergie, l'environnement, le renforcement des capacités humaines et l'appui au secteur privé national », a indiqué Amadou Koné.

Le chef de la délégation de la BAD a également indiqué que son séjour au Congo s'inscrivait également dans le cadre de mesurer l'impact de la baisse du prix de baril du pétrole sur l'économie congolaise. Il s'agit, a-t-il déclaré, de jauger les moyens de riposte mis en place par les autorités congolaises en vue d'atténuer cette crise passagère. La

délégation de la BAD affirme avoir tiré beaucoup de leçons de ces échanges avec les parlementaires. Elle a prévu également des rencontres avec les acteurs du secteur privé et ceux de la société civile.

Notons qu'au Sénat, la séance de travail était dirigée par le président de cette institution, André Obami-Itou et à l'Assemblée nationale par le premier vice-président de la chambre basse, Sylvestre Ossiala encadré du président de la Commission Economie et Finances, Maurice Mavoungou et du président de la Commission Plan et aménagement du territoire, Serge Hubert Mouélé.

Roger Ngombé
et Jean-Jacques Koubemba

PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE CONGOLAIS

Clément Mierassa dresse un constat sombre du pays

Au cours d'une rencontre citoyenne qu'il a animée le 22 mars à Brazzaville, le président du parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa, a présenté en présence de quelques dirigeants des partis politiques et militants, la situation générale du pays tant sur le plan économique que politique, à travers des thématiques abordées à cette occasion.

Comme d'habitude, ce dernier a évoqué dans son intervention, plusieurs sujets, allant de l'économie à la politique. En matière économique par exemple, il a décrié la question de la gestion du pétrole à travers les sociétés en charge de cette ressource naturelle, notamment le Co-training with Data Editing (COTRADE), la Congolaise de raffinage (CORAF), ainsi que la société nationale des pétroles du Congo (SNPC), qui, selon Clément Mierassa, n'assurent pas une bonne gestion de cette ressource nationale.

La congolaise de raffinage (CORAF)

par exemple créée il y a 33 ans aujourd'hui, a du mal à s'affirmer dans la production du pétrole lampant nécessaire et souvent utilisé dans la plupart des ménages, alors que dans ses missions, celle-ci devait approvisionner le pays en plusieurs gammes variées, a ajouté l'orateur.

L'autre exemple pris par le président du PSDC, est celui du budget 2015. A propos, celui-ci a fait remarquer que ce budget a été adopté avec l'hypothèse d'un cours de baril de pétrole à 76 dollars. Aujourd'hui, a indiqué Clément Mierassa, ce cours est depuis quelque temps sous la barre des 45 dollars le baril et le gouvernement ne réagit pas. Abordant les questions politiques, notamment celle liée au débat sur la Constitution du 20 Janvier 2002, le président du PSDC a une fois de plus fait savoir que celui-ci est un « faux débat » et que le chef de l'Etat n'a ni le pouvoir, ni les prérogatives de changer la Constitution.

« La Constitution du 20 janvier 2002 est claire. Elle stipule en son article 86 que le président de la République peut après consultation des présidents des deux chambres

du Parlement, soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, les garanties des droits et des libertés fondamentaux, l'action économique et sociale de l'Etat ou tentant à autoriser la ratification d'un traité. Il indique dans son troisième alinéa de l'article 185 que « le nombre de mandats du président de la République ne peut faire l'objet de révision. »

Rappelons qu'au cours de cette rencontre, le PSDC a projeté des diapositives sur l'interview que Clément Mierassa avait accordée en 2009 à deux de nos confrères de la télévision où il s'opposait au changement de l'actuelle constitution. Il a conclu son propos en déclarant qu'il s'agira pour l'ensemble des démocrates, d'utiliser tous les moyens démocratiques qu'offrent les lois et règlements, mais surtout de travailler pour créer un réel rapport de force. Ce travail, a-t-il ajouté, doit se faire dans notre parti, dans le Mouvement citoyen, dans collectif et dans le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Compte-rendu du Conseil des Ministres du mercredi 25 mars 2015

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, a présidé, ce mercredi 25 mars 2015, au Palais du Peuple, une réunion du Conseil des Ministres qui avait à son ordre du jour deux affaires, présentées respectivement par :

-M. Gilbert Ondongo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration ;
- et M. André Raphaël Loemba, Ministre des Hydrocarbures.

Le Conseil des Ministres a procédé à quelques nominations.

1. Prenant la parole en premier, M. Gilbert Ondongo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, a soumis à l'examen du Conseil le Rapport produit par le Comité de Suivi et d'Evaluation des Politiques et Programmes publics sur l'action du Gouvernement au cours de l'exercice budgétaire 2014.

Peut-être, convient-il de rappeler que le Comité de Suivi et d'Evaluation des Politiques et Programmes publics est bien cet instrument de bonne gouvernance mis en place par le Président de la République, voici quelques années, dans le but d'instaurer et de pérenniser la culture de résultat dans l'ensemble de l'Administration publique congolaise.

La gestion axée sur les résultats, voilà le leitmotiv exigeant de la gouvernance moderne instruite par le Président de la République. D'où la nécessité d'une évaluation périodique et systématique de l'action du Gouvernement.

Du Rapport produit par le Comité de Suivi et d'Evaluation des politiques et Programmes publics, et sur l'ensemble de l'année 2014, il ressort une bonne tenue des comptes et du taux d'exécution du budget de l'Etat. Une performance plutôt remarquable, si l'on considère les aléas induits par la baisse brutale du prix du pétrole sur le marché mondial, avec ces conséquences négatives sur les recettes budgétaires de l'Etat.

Dans son Rapport, le Comité de Suivi et d'Evaluation des politiques publiques suggère davantage d'effort pour rendre encore plus fluide la chaîne de la dépense, notamment par :

-le renforcement des capacités techniques des cadres et agents des structures de l'Etat en charge de la gestion des marchés publics ;

-l'application rigoureuse des délais de délivrance des Avis de Non Objection et d'Approbation des marchés publics ;

-l'élaboration des Plans de passation de marchés sur la base des budgets-programmes et non plus seulement au rythme annuel, avec cette nécessité de report de crédits d'un exercice budgétaire à un autre ;

-la réaffirmation du rôle des directeurs des études et de la planification comme points focaux dans les ministères, en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des politiques publiques ;

-la désignation d'un point focal dans chaque ministère pour le suivi des projets à responsabilité partagée avec la Délégation Générale aux Grands Travaux.

Il s'en est suivi un échange contradictoire, mais franc et sincère, qui a permis d'enrichir ce Rapport de pertinents amendements.

Prenant acte du vif intérêt suscité par ce Rapport, le Président de la République s'est félicité des résultats positifs enregistrés dans l'exécution du Budget au cours de l'année 2014. Puis, il a encouragé les membres du Gouvernement à mettre encore plus d'ardeur au travail et à persévérer dans l'effort, afin d'enregistrer encore plus de résultats dans l'exécution des projets. Au profit des populations.

2. M. André Raphaël Loemba, Ministre en charge des Hydrocarbures, a soumis à l'examen du Conseil un projet de loi portant Code des hydrocarbures. Un Code qui s'inspire assez largement des cadres juridiques et fiscaux en vigueur dans les pays membres de l'Association des Pays Producteurs de Pétrole Africains (APPA), et qui a au fond vocation à faire évoluer la législation congolaise dans ce domaine.

Ce Code, qui reprend les principales dispositions de celui adopté en 1994, apporte des innovations substantielles, notamment en consacrant sans ambiguïté :

-l'octroi exclusif à la SNPC des titres miniers, avec possibilité d'association avec des partenaires nationaux ou étrangers ;

-le renforcement des sanctions en cas de non observation des dispositions légales et contractuelles par les sociétés pétrolières ;

-la mise en place d'un régime fiscal et douanier univoque, applicable à l'ensemble des sociétés pétrolières ;

-la fixation de la part minimale du « Profit Oil » de l'Etat à 35% ;

-l'interdiction définitive du torchage du gaz dans notre pays ;

-l'institution d'une participation minimale de 15% des sociétés privées nationales dans les contrats de partage de production ;

-l'institution d'un fonds national de prévention des risques environnementaux, capable de faire face aux urgences liées à des accidents graves ou à des catastrophes industrielles.

M. André Raphaël Loemba, Ministre en charge des Hydrocarbures, a ensuite fait entériner par le Conseil trois projets de décret portant, respectivement :

*attribution de permis d'exploitation ;

*attribution de permis de recherche ;

*et renouvellement de permis de recherche ;

Il s'agit de :

-l'attribution du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis Sounda » à la SNPC, opérateur sur le gisement « Sounda », en association d'ouvrage avec la société nigériane « Pelfaco Limited » ;

Il s'agit également de :

-l'attribution du permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis Marine VI Bis », également à la SNPC ;

Il s'agit enfin :

- du renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis Marine XII », déjà détenu par la SNPC.

Après un large échange d'opinions, le projet de loi portant Code des hydrocarbures et les trois projets de décret portant attribution et renouvellement de permis dans le secteur des hydrocarbures ont été adoptés.

Enfin, le Conseil des Ministres a prononcé quelques nominations.

Est nommé :

1. Au Ministère des Hydrocarbures :

-Directeur Général de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier : M. Ernest Denis Souami, Economiste, spécialisé dans le management du secteur de l'aval pétrolier.

Sont nommés :

1. Au Ministère de l'Enseignement Supérieur :

-Secrétaire Général de l'Université Marien Ngouabi : M. Gabriel Ahombo, Maître Assistant à la Faculté des Sciences et Techniques ;

-Directeur Général des Affaires sociales et des œuvres universitaires : M. Jean Grégoire Ossebi, Maître Assistant à la Faculté des Sciences et Techniques ;

-Directeur Général de l'Enseignement Supérieur : M. Bernard Mabiala, Maître de conférences à l'Ecole Supérieure Polytechnique ;

Il était 15h précises, lorsque le Président de la République a levé la séance.

Fait à Brazzaville, le 25 mars 2015

**Le Ministre de la Culture et des Arts,
assurant l'intérim du Ministre de la Communication,
Chargé des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du Gouvernement.**

Jean-Claude GAKOSSO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



COMMUNIQUE

EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Dans le cadre du financement du Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) 2012-2016, l'Etat Gabonais prévoit d'émettre, sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour un montant maximum de 30 milliards de FCFA. Ces emprunts, conformes à la stratégie d'endettement de l'année en cours, respectent la limite du plafond d'endettement intérieur autorisée par le Parlement dans la loi de finance 2015.

Les opérations de levée de fonds se dérouleront sur la période d'avril à décembre 2015, à travers trois (3) à quatre (4) émissions d'OTA. La première est prévue pour le 08 avril 2015, avec une période de souscription allant de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 07 avril 2015.

Les ressources mobilisées par l'Etat Gabonais lors de ces différentes opérations sont destinées au financement partiel de la mise en œuvre du programme routier national et du renforcement de la capacité de production d'eau de l'usine de Ntoun.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désireux d'acquérir les titres émis par la République Gabonaise et de soutenir son développement sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENTS	ADRESSES
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt BP 700 Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143 Boulevard de la Liberté BP 1784 Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap BP 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)
COMMERCIAL BANK CENTRAFRIQUE	Rue de Brazzaville BP 59 Bangui (Centrafrique)
CAISSE COMMUNE D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT DE LA GUINEE EQUATORIALE	Calle del Presidente Nasser Apdo 428 Malabo (Guinée Equatoriale)

Fait à Libreville, le 16 MARS 2015

P. Le Ministre de l'Economie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective
P.O. Le Ministre Délégué

Marie Julie BILOGO-BI-NZENDONG

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

Christian MAGNAGNA

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le changement ne viendra ni des formations partisans du passé, ni des hommes et femmes politiques d'aujourd'hui. C'est dans les marges, à la lisière du politique, qu'une nouvelle vision du monde s'élabore. »

Arthur de Grave, connector OuiShare Paris et rédacteur en chef du magazine Ouishare Mag, La Tribune, 21 mars 2015

« En général, chaque nation ne s'éveille qu'à sa propre douleur, n'accordant qu'un semblant d'intérêt à la souffrance des autres. »

Jean-Emmanuel Ducoin, essayiste et écrivain français, Humanité, 6 mars 2015

« Une presse compétente, désintéressée, peut protéger cette morale collective de la vertu, sans laquelle un gouvernement populaire n'est qu'une escroquerie et une mascarade. »

Joseph Pulitzer (1847-1911), journaliste américain, fondateur du New York World et du prix éponyme, décerné chaque année depuis 1917

« La Guinée est sortie de la transition, mais n'a connu que deux élections démocratiques. C'est un pays où la culture des élections et de la démocratie n'est pas bien enracinée. »

Mohamed Ibn Chambas, représentant spécial de Ban Ki-moon pour l'Afrique de l'Ouest, Jeune Afrique, 11 mars 2015

* « Le mouvement d'urbanisation en Afrique est irrépensible. La plupart des pays d'Afrique espèrent que la question de l'urbanisation se résoudra d'elle-même. »

José António Maria da Conceição e Silva, ministre angolais de l'Urbanisme et du logement, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015



NÉCROLOGIE

La Direction Sesi Congo et l'ensemble des travailleurs ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances la mort de notre Directeur Alain Prouzinot ce samedi 21 mars 2015 à port gentil au Gabon. La dépouille sera rapatriée en France dans son village. Un recueillement de trois heures est prévu la veille des obsèques et un livre d'or est ouvert dans les locaux de Sesi Congo.

DÉVELOPPEMENT

Léon Raphaël Mokoko : «notre croissance ne fléchira pas malgré la conjoncture pétrolière»

Pour l'année 2015, la croissance sera de l'ordre de 5,2 % malgré la conjoncture pétrolière, grâce à la poursuite des investissements pétroliers, dans le cadre du projet Moho-nord. Des investissements publics contribueront de même à cette stabilité.

« Nous avons espoir que notre cadre macro-économique sera stabilisé et notre croissance ne fléchira pas malgré la conjoncture pétrolière. Car, nous avons une politique de gestion des finances publiques qui est prudente. Nous ne fonctionnons pas avec des budgets en déficit et nous avons beaucoup de prudence dans le traitement de la dette », a déclaré le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Léon Raphaël Mokoko, à l'issue du Conseil national du crédit qui s'est tenu le 24 mars au siège de la Banque des États de l'Afrique centrale.

S'agissant de la facilitation de l'accès au crédit aux Petites et moyennes entreprises et aux populations, le gouvernement congolais envisage de proposer des réformes non seulement au

niveau des États d'Afrique centrale (BÉAC), mais également des Institutions du crédit et de la Banque centrale. « Nous avons suggéré que cela se passe au niveau sous-régional en vue d'une coordination de toutes les opérations soit par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ou la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, qui sont des organes de contrôle et de convergence respectés », a souligné Léon Raphaël Mokoko.

Soulignons qu'à la clôture de la conférence sur l'inclusion financière, organisée conjointement par la BÉAC et le Fonds monétaire international (FMI), les experts ont conclu que l'accès aux services financiers peut jouer un rôle déterminant dans

la réduction des inégalités. Et contribuer à la croissance inclusive au sein des pays qui aspirent à l'émergence.

En outre, passant en revue la conjoncture économique du dernier trimestre de l'année 2014, le conseil a relevé qu'au plan national, la situation macroéconomique est globalement satisfaisante, avec un taux de croissance du PIB de l'ordre de 5,2% contre 3,3% en 2013. En effet, concernant les banques, l'activité a progressé de 14,4 points à 181, 7% en termes de dépôts et de crédits. Quoique portée par la poursuite de politiques monétaires accommodantes dans certaines économies avancées, la croissance de l'économie mondiale est restée faible jusqu'en fin 2014 : 3,3% comme en 2013. Cependant, toujours grâce aux économies avancées, elle pourra toutefois atteindre 3,5% estime une étude du FMI.

Lopelle Mboussa Gassia

INDUSTRIE

La Saris évite une grève

Près de 300 tâcherons, planteurs de cannes dans les plantations de la société sucrière Saris, basée, à Nkayi, département de la Bouenza, ont débrayé le 23 mars, contestant la paye de leur prime. Plus de peur que de mal, ils sont tous rentrés chez eux grâce à l'intervention du maire de la ville de Nkayi. Joint par téléphone, un responsable de la Saris rassure que la société fera tout pour régler cette situation dans un bref délai.

« Nous attendons les retombées de leur entretien et qu'ils nous produisent les justificatifs démontrant l'erreur de notre part du calcul de la paye. S'il s'avère qu'il y a des erreurs, la situation sera réglée. Nous sommes en train de la gérer rapidement

et la clôturer », a déclaré l'un des responsables.

Une rumeur indiquait que les planteurs ont perturbé le trajet du chemin de fer ; les grévistes ont bloqué les routes qui mènent vers l'aérodrome de Nkayi et l'usine. Il n'en est rien de tout cela. Quelques habitants de la ville interrogés affirment plutôt que les tâcherons sont restés à la gare, au point d'embarquement, où se trouvent les véhicules qui les mène à l'usine. Ils se sont juste obstinés à ne pas y monter pour le lieu du travail.

Au responsable de la Saris, il lui a été rapporté ceci : « ils sont munis de machettes ; ils ont voulu faire le diktat en cassant le grand embarquement ; ils l'ont fait tomber d'après ce que j'aurais ap-

pris, puisque je ne suis pas sur place ; ils ont saccagé un des véhicules de Socofran, qui fait de la sous-traitance à la Saris et la présence des gendarmes qui ont voulu les calmer avec les policiers les ont excités ».

« Le maire de la ville de Nkayi a pris la situation en main et nous sommes obligés de les prendre au sérieux car nous ne voulons pas entrer dans leur violence, mais au contraire, les entretenir et regarder ce qu'il y a pour résoudre le problème. La tâche de plantation finira d'ici au 5 avril, ils ont été pris comme des tâcherons et refusent les modalités de calcul, alors que d'ordinaire la paye a toujours été ainsi », a conclu notre source.

Nancy France Loutoumba



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

ESCLAVAGISME FÉMININ

Les Congolaises réclament l'application de la loi

À l'occasion de la Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique célébrée cette année sous le thème « les femmes et l'esclavage », le centre d'information des Nations unies (CINU) a organisé le 25 mars une conférence débat intitulée « les nouvelles formes d'esclavage dont sont victimes les femmes ».

La conférence débat a été animée par la directrice Générale au ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Joséphine Sika. Au cours de sa communication, elle a tout d'abord mis en relief la vie des femmes qui ont enduré une détresse insupportable, du travail forcé à l'exploitation sexuelle au cours des décennies sombres de la traite négrière. Ensuite, elle a développé les nouvelles formes connues actuellement dans le monde, en Afrique et au Congo, un pays ac-

tuellement classé 19ème sur la liste des pays pratiquant l'esclavage, selon l'enquête menée par l'association pour la lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'esclavage, a-t-elle dit, a été aboli depuis longtemps mais il existe encore aujourd'hui dans le monde entier sous de nombreuses formes : l'esclavage pour dettes, le travail forcé des fillettes et filles, les abus sexuels, le mariage forcé, le lévirat (le fait pour la femme d'épouser son beau-frère ou un parent de son défunt mari etc.) En un mot, elle a condamné le fait « que les victimes soient contraintes de travailler dans des maisons, des champs, des usines, des maisons closes, ou de se marier; elles ont toutes en commun d'être exploitées, maltraitées et de ne pas être libres ».

Il est difficile a-t-elle dit, de lut-



Joséphine Sika

ter contre l'esclavage moderne qui reste caché et dont les victimes appartiennent souvent aux groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables ; la peur et la nécessité d'assurer leur survie les maintiennent dans le silence. Mais des lois contre l'esclavage moderne existent tant au niveau international que national, lais-

sant espérer un avenir meilleur, a-t-elle reconnu. Au niveau national, elle a fait savoir que le projet de loi sur les violences se trouve encore au secrétaire général du gouvernement.

« Le Congo est l'un des pays qui a plus de textes pour protéger la femme mais, rien ne se fait en matière d'application. La loi que nous attendons impatientement se trouve au niveau

du secrétariat général du gouvernement qui prend en compte toutes les formes de violence y compris le harcèlement sexuel. Tout dépendra de la force que les femmes auront pour que les textes soient appliqués », a-t-elle indiqué. « Le viol est considéré comme un crime, mais, pour que l'agresseur soit puni, il faut qu'il y est la tenue des sessions criminelles. Mal-

heureusement les sessions criminelles ne se tiennent pratiquement pas dans notre pays », a-t-elle déploré. Par ailleurs, elle s'est dite surprise de la position qu'occupe le Congo (19ème) dans la pratique de l'esclavagisme.

« J'ai été choquée de voir mon pays listé en 19ème position comme pays pratiquant de l'esclavage. Si la Mauritanie est au 1er rang, le Congo ne peut pas occuper la 19e place, car nous n'avons pas les mêmes cultures », a expliqué Joséphine Sika, tout en précisant que le phénomène existe dans plusieurs départements du pays où les bantous utilisent les autochtones comme esclaves.

La journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage est célébrée le 25 mars ou aux alentours de cette date dans plusieurs pays, à travers le monde. C'est une occasion de se souvenir de ceux et celles qui ont souffert et qui ont perdu la vie du fait du système cruel de l'esclavage.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne de sensibilisation sur le cancer à Brazzaville

Les rencontres sont organisées du 24 au 26 mars par l'Association des femmes médecins du Congo (AFMC), afin de prévenir et informer les Brazzavilloises des différents types de cancers

Dans le cadre de ces activités annuelles retenues pour le mois de mars, l'AFMC a lancé ce mardi à la maison commune de Bacongo, dans le 2e arrondissement, une campagne de sensibilisation sur le cancer de la femme de Brazzaville. En effet, selon les statistiques de 2012, environ 14,1 millions de nouveaux cas de cancer ont été enregistrés dans le monde dont 8,2 millions décès dans le monde.

Au Congo, le registre des cancers existant depuis 1996 à Brazzaville, indique que, pour la période 2010-2013, sur l'ensemble des patients diagnostiqués, 43,6% sont des hommes et 52,6% des femmes et 4,3% des enfants. « Le nombre de cas pour cette période est de 1212 femmes adultes, 1019 hommes adultes et 92 enfants de 0 à 14 ans, soit un total de 2 323 cas pour une moyenne de 600 cas de cancer diagnostiqués par année à Brazzaville », a annoncé le représentant du directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, Emile Makoumbou.

Pour rappel, pendant cette période (2010-2013), 451 nouveaux cas de cancer du sein et 274 de cancer du col utérus ont été diagnostiqués. D'après Emile Makoumbou, près de 75% des patients consultent tardivement et la plupart vus en stade de généralisation. « Dans ce contexte général, la plupart de ces patients n'ont pas accès au traitement, alors qu'un traitement pour tous devrait être envisagé. Les prévisions d'ici à 2025 sont de 19,3 millions cas contre 41,1 millions en 2012 », a-t-il ajouté, invitant les femmes à prendre soin de leur san-



e Dr Alexis Bolenga exposant sur les traitements médicaux du cancer ; crédit photo Esmira

té. Le Congo a validé en mai 2013, son plan stratégique national de lutte contre le cancer pour la période 2013-2017. Celui-ci décrit les grandes lignes de lutte contre cette maladie, notamment la prévention ; le diagnostic ; le traitement ; les soins palliatifs ; la sensibilisation de la population ; la formation des agents de santé.

Lors de cette journée inaugurale, les participants ont été sensibilisés aux différents types de cancers, les facteurs de risque ainsi que leurs modes de traitements avec un accent particulier sur le cancer du sein et du col utérus qui sont plus fréquents chez les femmes à Brazzaville. Ce sont des médecins spécialistes évoluant au service de carcinologie et radiothérapie du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville qui ont animé les exposés sous la houlette du Pr Judith Nsondé Malanda. Parmi les connaissances inculquées aux participants, on peut citer les sept indices du cancer qui sont : l'induration ; le nouvel aspect ; la déglutition difficile ; l'indigestion ; la cicatrisation lente ; l'enrouement ; le saignement anormal.

Au regard des images projetées et des communications développées par les docteurs Eliane Ndounga et

Alexis Bolenga, les cancers du sein et du col utérin sont des maladies graves qui peuvent être guéries si elles sont découvertes et traitées tôt. Disposant de vaccin, le virus du papillome humain (HPV) du cancer du col utérin est sexuellement transmissible. « La guérison est possible si le diagnostic est fait à temps. Jusque-là, il n'y a pas une prise en charge parce que le pays ne dispose pas encore d'un programme national de lutte contre le cancer, mais les gens meurent parfois par ignorance », a rappelé Pr Judith Nsondé Malanda.

La secrétaire générale de l'AFMC, le Dr Sabaye, a, quant à elle, rappelé que l'objectif de ces rencontres est de prévenir les Brazzavilloises sur les signes d'alerte afin qu'elles puissent consulter un médecin dès les premiers jours. « Le message que nous voulons faire passer lors de ces campagnes est axé sur la prévention parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il vaut mieux qu'elles viennent vers les centres hospitaliers plutôt que de rester dans l'ignorance et laisser libre cours à la maladie, car lorsqu'elle évolue, elle crée beaucoup de dégâts et le traitement devient impossible », a-t-elle indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

Les symptômes de la tuberculose au cœur d'un débat à Brazzaville

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la tuberculose, la direction de l'épidémiologie et des maladies infectieuses a organisé, le mardi 24 mars, sous la houlette de son directeur général, le professeur Obengui, une conférence-débat axée sur sa propagation dans le monde.



Les participants

L'objectif fondamental était de faire connaître cette maladie en donnant davantage d'informations. Dans un long exposé présenté devant un large auditoire, le coordonnateur du Programme national de lutte contre la tuberculose, le docteur Franck Okemba-Okombi, a fait le point sur l'épidémiologie au Congo, notamment son incidence et ses données en terme de taux ou chiffre basé sur la tranche d'âge la plus touchée qui est de 25 à 35 ans. « Avec 42% à 44% de taux de mortalité, la tuberculose sévit de façon endémique dans toutes les régions du globe terrestre avec les répercussions plus ou moins immédiates. Elle atteint pratiquement toutes les tranches d'âge de la population », a-t-il souligné.

Franck Okemba-Okombi a indiqué qu'aujourd'hui avec l'écllosion du VIH/SIDA, tous les indicateurs en rapport avec la tuberculose sont en nette augmentation. « Chaque année on arrive à dépister 9 millions de nouveaux cas dont on estime qu'environ 3 millions de ces patients échappent au système de santé. Et ces trois millions se retrouvent dans la population générale, dans les communautés plus ou moins reculées », a-t-il poursuivi rappelant que d'ici à 2025, 2 millions de cas vont être dépistés.

Signalons que la soixantaine de participants, parmi lesquels le personnel de santé et les journalistes présents dans la salle, ont débattu longuement de la thématique « Atteindre les 3 millions : dépister, traiter et guérir la Tuberculose ».

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE

Raphaël Malonga, Gabriel Kissita, Madame Boumpoutou née Bédikouézamoné Albertine, Monsieur Boumpoutou Corneille et



tous les enfants Boumpoutou, ont la profonde douleur d'annoncer aux familles, amis et connaissances, le décès de leur frère, mari et père, Josué Boumpoutou (Papa Ricky), agent retraité de l'Office Congolais d'Informatique (O.C.I), survenu le 16 mars 2015, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°610 de la rue frère hervé, à Makélékélé Bourreau.

L'inhumation aura lieu, le vendredi 27 mars 2015, au village Bissélé, district de Boko.

IN MEMORIAM

26 mars 2010 - 26 mars 2015, voilà déjà cinq (5) ans, mourrait le Ministre Gabriel Bokilo à Paris. En cette date de triste souvenir, sa fille Bokilo Gabrielle Reine, son épouse Gertrude Bokilo et sa belle-famille Eyaka, demandent à tous ceux qui ont connu ce grand homme de son existence, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et que le père tout puissant lui accorde le repos éternel.



Les d'actions de grâce sont dites, le jeudi 26 mars 2015 et le dimanche 29 mars 2015 à :

- Anne-Marie Javouhey ;
 - Cathédrale Sacré cœur ;
 - Basilique Sainte-Anne du Congo ;
 - Fatima ;
 - Sainte-Marie de Ouenzé
 - Saint-Jean Baptiste de Talangaï.
- Que son âme repose en paix !

Le 27 mars 2014 - 27 mars 2015 ; Cela fait exactement une année que disparaissait leur fille, sœur, mère et grande mère la nommée Ikouna Henriette, agent au Ministère des finances (service de la solde). La famille Okouéré Jean Michel La famille Ohanda Bouangoet Martin La famille Ikouna



Les enfants Nganga et petits fils, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Pour ce fait, des messes seront dites en sa mémoire le 27, 28 et 29 mars 2015 à 6h00 respectivement dans les paroisses ci-après : Sainte marie de Ouenzé, notre Dame de Fatima et la Basilique Sainte Anne de Poto-poto. Maman nous ne t'oublierons jamais.

29 Mars 2014 - 29 Mars 2015 Voici un an, jour pour jour que notre regrettée fille et amie Gertrude Debora Dacko a été rappelée à Dieu.



À cet effet, Jean Toussaint - Loemba et famille, la veuve Brigitte Dacko et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour de triste anniversaire. Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le dimanche 29 Mars 2015 à 7h00 en l'église Saint Charles Lwanga sise Boulevard du 15 Août 1963 à proximité du restaurant - bar Gaspard.

« Avec tout notre éternel amour »

ALIMENTATION ET SANTE

Le beurre, une matière grasse d'origine animale

Le beurre est par définition le produit obtenu par barattage du lait ou de la crème ; il ne doit pas contenir plus de 18 % de matière non grasse dont 16 % d'eau au maximum.

Le beurre, produit laitier, fait partie des corps gras d'origine animale. Il y a aussi le saindoux, graisse de porc fondue, et le suif, graisse de ruminants, qui font partie des graisses animales.

Les étapes de fabrication du beurre sont les suivantes : le lait reçu à l'usine est analysé à la réception puis pasteurisé à 72°C pendant 15 secondes pour éliminer les micro-organismes indésirables pour l'homme ; intervient ensuite l'écémage pour la séparation du lait de la crème. Celle-ci subit une maturation à l'aide des ferments lactiques pour que la crème s'épaississe, s'acidifie et prenne du goût. Le barattage qui suit permet d'obtenir du beurre à partir de cette crème et il y a formation de petits grains jaunes baignant dans le petit lait appelé babeurre. On procède ensuite au lavage des petits grains avec de l'eau pure et pour finir on fait le malaxage qui donne une texture lisse et homogène au produit fini.

La composition moyenne du beurre est dominée par les lipides (graisses) 82 % ; l'eau 15 à 16 % ; la matière sèche 1 à 2 % ; les protéines ; les éléments minéraux ; le lactose ; les vitamines liposolubles surtout la vitamine A et le carotène qui est la provitamine A. Sur le plan chimique, le beurre de vache contient une centaine d'acides gras dont un nombre important de saturés présentant peu d'intérêt. C'est une des matières grasses les plus pauvres en acides gras essentiels parmi lesquels on trouve les fameux Omega 3 et 6.

Sur le plan nutritionnel, le beurre offre une digestibilité plus rapide que les autres corps gras. Il est la seule matière grasse à contenir naturellement de la vitamine A. Cette dernière intervient dans la vision et la croissance et contribue également à la résistance aux infections ; 20 g de beurre couvre 20 % des apports recommandés en vitamine A. Le beurre contient aussi de la vitamine D dont tout le monde sait qu'elle est indispensable à la fixation du calcium sur les os.

Le beurre, composé à 80 % de matières grasses, contient malheureusement beaucoup d'acides gras saturés. Il est réputé d'apporter une quantité appréciable de cholestérol. Si cette substance a une responsabilité dans l'apparition de certains cancers et des accidents du système cardiovasculaire, elle représente en même temps un précurseur des acides biliaires et d'une provitamine D. Comparé au lait entier frais, le beurre apporte 250 fois plus de cholestérol dans l'organisme.

*Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour la Promotion
des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)*

À VENDRE



Nissan Juke
Année 2013
Kilometrage 61 000
Très bonne état
Tél 05 793 59 18
Pointe-Noire

À L'ATTENTION DES DEMANDEURS DE VISAS AMÉRICAIN

Chers Demandeurs,

La Section consulaire de l'Ambassade des États-Unis porte à la connaissance des demandeurs de visa non immigrant que compte tenu de la fluctuation de la parité Dollars-Euro, les frais consulaires seront revus à la hausse à partir du 18 mars 2015. Cependant, les frais restent inchangés en dollars.

-Frais de chancellerie (traitement de dossier):

\$ 160 soit 100.000 francs CFA

-Frais de réciprocité (selon la nationalité): \$20 soit 13.000francs CFA pour les Congolais de Brazzaville.

Le Service consulaire

SÉCURITÉ MARITIME

Obangame Express 2015 intensifie ses exercices militaires

La force internationale de commandement américain, Obangame Express édition 2015, poursuit ses exercices dans les eaux territoriales du Congo et dans le Golfe de Guinée. Lors d'une conférence de presse téléphonique ce mardi, le commandant de cette unité, capitaine John Rinko a expliqué le bien-fondé de sa mission.

L'opération Obangame Express qui est une composition des forces navales internationales, réalise périodiquement des simulations dans des eaux territoriales en proie à la piraterie maritime, aux pêches illégales, et tant d'autres formes de criminalité maritime à travers le monde. Les exercices 2015 qui ont débuté le 19 mars, et qui devront s'achever le 27 mars prochain, à en croire le commandant de la force, John Rinko, vise non seulement à renforcer la capacité opérationnelle des forces militaires maritimes de ces pays engagés, mais également à améliorer la coopération internationale dans le domaine de sécurité maritime.

« Obangame Express est un élément très important pour la participation des Etats au processus de la stabilisation et de la sécurisation des eaux territoriales du Golfe de Guinée, du Ghana et de

la Côte d'Ivoire. Avec l'exercice Obangame, nous allons améliorer les partages d'information, renforcer la capacité opérationnelle de nos forces, garantir la sécurité et le développement économique dans cette partie du continent », a indiqué le capitaine John Rinko. Interrogé sur le financement de l'opération, le capitaine Rinko a fait savoir qu'Obangame qui signifie dans une langue de la région de Guinée « rassemblement » est le résultat d'un partenariat de plusieurs Etats européens, américains et africains : notamment le Congo, les Etats-Unis, la France, la Guinée Equatoriale, le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Nigéria, et bien d'autres. « Il est difficile de mettre fin à la menace que représente la criminalité maritime. Un pays seul ne peut le faire d'ailleurs. Seule la coopération entre les Etats peut aider à réduire l'ampleur du phénomène », a



Des journalistes congolais participant à la conférence téléphonique à l'ambassade des USA au Congo

confié Rinko. Chaque Etat membre apporte sa contribution en personnel qualifié, en matériels et surtout en finançant les opérations sur place. À ce sujet, l'intervenant a salué la participation du Congo au budget des exercices en cours : « Le Congo est très impliqué dans

cette lutte notamment dans le financement, le déploiement du personnel et les matériels. Nous sommes fiers de l'engagement des hautes autorités de ce pays », a-t-il martelé, avant de commenter la qualité des exercices en cours à Pointe-Noire.

Depuis le lancement de

l'exercice Obangame en 2010, la criminalité maritime a sensiblement baissé dans ces régions surtout dans le Golfe de Guinée jusqu'aux eaux territoriales de Côte-d'Ivoire. La cérémonie de clôture de l'édition 2015 aura lieu le 27 mars 2015 à Accra au Ghana.

Fiacre Kombo

TUNISIE

Le monde entier se dresse contre le terrorisme

Malgré l'attaque terroriste perpétrée il y a une semaine au musée du Bardo de Tunis, le comité d'organisation du Forum social mondial (FSM) a décidé de maintenir le Forum qui se tient du 24 au 28 mars au campus Farhat-Hached.

Plus de soixante mille participants, venus des quatre coins du monde sont attendus pour cet événement-phare qui en est à sa deuxième édition. Ils seront réunis durant quatre jours pour apporter leur soutien et leur solidarité aux Tunisiens et principalement pour condamner l'attaque terroriste du Musée du Bardo, et pour prouver au monde entier que la Tunisie est en train de se relever. La réunion est placée sous le signe de la protestation contre le terrorisme.

« Plus que jamais, la large participation au FSM sera la réponse appropriée de toutes les forces de paix et de démocratie qui militent au sein du mouvement altermondialiste pour un monde meilleur, de justice,

de liberté et de coexistence pacifique », ont déclaré les organisateurs dans un communiqué.

Le comité d'organisation du FSM s'insurge contre « le climat de peur » que cette attaque a créé « au sein des citoyens qui aspirent à la liberté, la démocratie et à la participation pacifique à la construction démocratique ».

social veulent montrer aux terroristes que la vie continue et que leur objectif n'a pas été atteint. « C'est un message de solidarité internationale. Nous allons montrer que la société civile pourra toujours faire contrepoids au terrorisme. La Tunisie n'est pas finie, elle peut continuer son processus démocratique », a indiqué Alaa Talbi, coordinateur.

« Les peuples du monde contre le terrorisme »

Ce genre de Forum avait déjà été organisé à Tunis en 2013, quelques semaines après l'assassinat de l'homme politique de la gauche tunisienne Chokri Belaïd.

Sous le mot d'ordre « Les peuples du monde contre le terrorisme », une marche a été organisée à cette occasion, la veille. Elle est partie de la place Bab Saadoun en direction du Musée du Bardo. À travers cette marche, les organisateurs du Forum

À l'issue du Forum, le conseil a prévu de rédiger une charte altermondialiste de lutte contre le terrorisme, afin de trouver une alternative aux mesures sécuritaires face à ce phénomène. Sur ce, des solutions socio-économiques et culturelles seront proposées. Rappelons que l'attaque terroriste au musée du Bardo de Tunis a fait, selon le dernier bilan, 22 morts, dont 20 touristes.

Yvette Reine Nzaba

IMMIGRATION

38 Congolais secourus en mer par la marine turque

L'intervention de la marine militaire turque a permis de sauver 38 migrants congolais qui tentaient de gagner l'Italie par la Mer Égée. Une première.

Les traversées de la Méditerranée pour gagner l'Europe sont faites jusqu'ici à partir des côtes de Libye et se dirigent majoritairement vers l'Italie. Les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla, au Maroc, enregistrent aussi de temps en temps, des assauts de migrants voulant entrer à tout prix en Espagne, donc en Europe. Ces migrations concernent habituellement des Érythréens, des Éthiopiens, des Soudanais et de temps en temps quelques Africains du Centre mêlés à la masse des désespérés.

Mais pour la première fois, les services d'immigration en Turquie ont rapporté lundi que les garde-côtes turcs avaient intercepté au large de Bodrum une embarcation de 9 mètres en difficulté. Suivant la presse turque (journal Hürriyet), celle-ci a été prise dans une violente tempête près de l'île grecque de Kalimnos, en Mer Égée, proche des côtes turques. Elle s'est ensuite échouée sur un écueil. Les naufragés ont eu la vie sauve en gagnant un rocher où ils sont restés agrippés pendant quatre heures, sous la pluie battante et le frisquet de ce début de printemps.

Les autorités turques assurent que les 38 personnes à bord sont neuf femmes adultes, deux enfants et 27 hommes, tous « de nationalité congolaise » non spécifiée. Leur intention, assure-t-on à Ankara, était de gagner l'Italie par le trajet le moins facile et que ne tentaient jusqu'ici que les désespérés fuyant la guerre en Syrie et en Irak. En tout cas, c'est la première fois qu'il est rapporté une migration aussi massive de clandestins fuyant le Congo, quel qu'il soit, pour tenter de gagner l'Europe par une embarcation de fortune.

Lucien Mpama

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN

Le ministre burundais des Affaires étrangères visite le chantier

Laurent Kavakure et une importante délégation sont venus se faire une idée sur l'état d'avancement des travaux du pavillon burundais.

Plus que jamais l'Exposition universelle de Milan se veut une grande opportunité pour le renforcement de la coopération entre les hommes et femmes d'affaires italiens et l'Afrique. Et l'Afrique centrale entend y prendre sa place de choix. C'est ce qu'a réaffirmé lundi le ministre burundais des Affaires étrangères et de la Coopération, Laurent Kavakure. A la tête d'une importante délégation, le ministre s'est rendu dans la capitale de la Lombardie pour s'informer du niveau de préparation du pavillon burundais.

À une quarantaine de jours très exactement de l'ouverture de l'Expo 2015 de Milan, le ministre a voulu réaffirmer que cette manifestation était « d'une grande importance pour le développement du Burundi. C'est très précisément de Milan que le président Pierre Nkurunziza entend lancer la nouvelle image du pays », a dit le ministre.

À l'exposition, le Burundi entend présenter son savoir-faire peu connu en matière de café. « Nous nous présenterons avec une équipe pour un marketing national. Nous attendons une mobilisation des investisseurs autour de nos projets de développement. Le président de la République estime que le moment est mûr pour un partenariat autour des projets gouvernementaux en matière d'infrastructures, de santé, d'énergie, d'eau, d'agriculture. Nous avons le meilleur café au monde », a assuré le ministre qui plaide pour que le café burundais entre au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Le ministre s'est fait accompagner à Milan par l'ambassadrice du Burundi en Italie, Mme Justine Nisubire, et d'une délégation de hauts-fonctionnaires burundais. Alfredo Cestari, le commissaire général choisi par le Burundi pour l'Expo-2015 a servi de guide tout au long de la visite de la délégation burundaise aussi bien à Rome qu'à Milan. L'Exposition universelle, qui se déroule sous le thème Nourrir la Planète, Energie pour la Vie, thème très parlant pour l'Afrique, s'ouvre le 1er mai prochain. Il se clôturera le 31 octobre 2015. La plupart des pays d'Afrique centrale y tiendront un stand.

Lucien Mpama

Le Congo fera découvrir ses produits

Cette année, l'Exposition Universelle qui se tient tous les cinq ans, se déroulera du 1er mai au 31 octobre à Milan en Italie, sous le thème : « Nourrir la planète, Énergie pour la vie ». Cette plate-forme mondiale d'échange culturel et économique offre une fois de plus à tous les pays du monde la possibilité de se rapprocher à travers les manifestations foraines et rencontres B to B.

144 pays ont déjà confirmé leur participation dont la République du Congo. Contrairement aux éditions antérieures, celle de Milan sera organisée autour des types des produits et non en fonction des zones géographiques. Ainsi, le Congo a été classé dans le groupe « Tubercules et céréales », sur la base des statistiques de production collectées par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Aussi, l'Exposition Universelle de Milan 2015 a pour objectif général d'apporter des réponses à cette question : Est-il possible d'assurer à toute l'humanité une alimentation suffisante, de qualité, saine et durable. En effet, le thème général se réfère aux Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies, notamment l'objectif 1, portant sur la réduction de moitié la population souffrant de la faim. Ce thème général est expliqué à

travers sept autres thèmes, en l'occurrence « la science et la technologie au service de la sécurité et de la qualité alimentaire. Pour sa participation le Congo l'a choisi.

Depuis 2011, les services du ministère du Commerce et des approvisionnements organisent régulièrement des réunions techniques auxquelles sont associés les représentants des structures administratives concernées, pour préparer l'exposition. Par ailleurs, le Congo qui a ciblé le groupe des pays à vocation agricole, s'apprête à présenter les différents projets de recherche menés au Congo dans les domaines de la production et de la transformation des plantes à racines (manioc et ignames) ainsi que des céréales (maïs, riz, etc.).

La commission interministérielle mise en place pour l'organisation de l'Exposition indique que le 30 mai est consacré à la journée du Congo. Les organisateurs

prévoient un programme d'activités avec des présentations et une séance de dégustation des mets congolais. Le Congo estime à travers sa participation, sensibiliser l'humanité au rôle et à l'importance des tubercules et des céréales dans la sécurité alimentaire et à leur impact dans la lutte contre la pauvreté.

Entre autres objectifs : susciter les échanges d'expérience entre les chercheurs congolais et ceux des autres pays ; et l'intérêt des investisseurs publics et/ou privés, les organisations non gouvernementales. Cette mobilisation a trait au financement et à l'accompagnement des projets de recherche visant à améliorer les techniques de production, de traitement, de transformation et de conservation des tubercules et des céréales.

Rappelons que les deux dernières éditions, 2005 d'Aïshi au Japon et 2010 Shanghai en Chine, ont connu une participation remarquable des pays africains pour lesquels un pavillon spécial zone Afrique a été dédié. La première édition Exposition Universelle vit le jour à Londres en 1851.

Nancy France Loutoumba



WWW.CIO-MAG.COM





L'événement majeur du secteur IT au Congo : La 2ème Edition IT Forum Congo sur l'innovation technologique et la transformation digitale
Le 26 mars 2015 Hôtel Ledger de Brazzaville
www.ciomag-event.com/inscription Tél. : + 242 06 986 86 91

Ils sont attendus...

 Bruno ITOUA Recherche scientifique et de l'innovation technologique Ministre	 Anatole MAKOSSO Education civique et de la jeunesse Ministre	 Yvonne Adelaide MOUNGANY Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat Ministre
 Frederic MASSE Relation SAP Vice - president EMEA Government	 Arsene THAMA Microsoft Directeur Afrique	 Guy BAOUAYA Total EP DSI
 Freddy TCHALA MTN Directeur General	 François AMBENDET OCI Directeur General	 Alain DUCASS EX ADETEF Ingénieur des Mines
 Patrick MBONGO Présidence de la République du Congo Conseiller NTIC	 Luc Missidimbazi ARPC Coordonnateur du Projet Central African Backbone	 Mohamadou Diallo CIO MAG Directeur de publication

Placé sous le haut patronage de Monsieur **Bruno Jean-Richard ITOUA, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique**, l'IT Forum Congo vous offre un **panel important d'experts nationaux et internationaux** qui débattront sur les thèmes majeurs de l'innovation technologique et de la transformation digitale...

Plus d'une centaine de Directeurs des systèmes d'informations des entreprises et des administrations et d'IT managers congolais sont attendus à l'occasion de cet événement.

SPONSORS

























SOUTIENS

PARTENAIRE

BANGUI

Le Premier ministre Mahamat Kamoun se réjouit de la visite de la cheffe de l'État à Ndélé

Le chef du gouvernement, Mahamat Kamoun se dit satisfait de la visite de la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza à Ndélé au nord. Cette visite effectuée le 21 mars, marque le retour de l'autorité de l'État dans cette zone.

Selon les termes d'un communiqué de la Primature, publié le 24 mars, la visite de Catherine Samba-Panza est intervenue après celle de Mahamat Kamoun au mois de décembre 2014 et « marque incontestablement le retour de l'État dans cette partie du pays ». S'inscrivant également dans

la logique de la réconciliation nationale et du dialogue entre Centrafricains, « cette visite du chef de l'État de la transition a redonné espoir à la population meurtrie de Ndélé et a permis à la présidente et toute sa délégation de se rendre compte des actions menées par le Premier ministre Mahamat Kamoun et son gouvernement pour redéployer les services de base en province et restaurer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire de la République Centrafricaine ».

Signé de Georges Adrien Poussou, ministre conseiller spécial du Premier ministre,

le communiqué conclut qu'« en effet, le chef du gouvernement, se félicite de la ferme détermination du chef de l'État de la Transition de remettre le pays sur les rails et de sa volonté de conduire cette Transition consensuelle et apaisée à bon port, dans les délais convenus. Le chef du gouvernement, salue enfin l'engagement sans relâche de la communauté internationale aux côtés de notre pays dans la crise sans précédent qu'il traverse ».

De décembre 2014 en mars 2015, deux importantes visites des autorités de la transition y sont effectuées.

Le ministre du Tourisme, Romaric Vomitiadé placé sous mandat de dépôt

Le ministre du Tourisme, des arts, de la culture et de l'artisanat Romaric Vomitiadé a été placé en garde à vue sur ordre du procureur, dans la soirée du lundi 23 mars. Le membre du gouvernement est poursuivi pour un viol supposé sur mineure.

L'acte aurait été commis à Yakoké lors d'une mission des consultations à la base, mission

qu'il a conduite dans cette localité. Le procureur général se réserve de tout commentaire, évoquant la présomption d'innocence du prévenu.

Lors d'un entretien accordé au RJDH avant son arrestation, Romaric Vomitiadé, a clamé son innocence et affirmé être surpris d'écouter sur les ondes de la station nationale l'accusation, « je laisse l'opportunité aux

hommes de droit de faire leur travail », a-t-il dit.

Etant ministre résident de la préfecture de l'Ombella M'Poko, le ministre du Tourisme s'est rendu dans cette localité du 21 au 26 janvier pour les consultations populaires à la base. Il est mis aux arrêts malgré la non abrogation du décret de sa nomination comme ministre.

BOSSEMBÉLÉ

La commune de Lambi réclame les consultations populaires à la base

La population de Lambi, une commune de la sous-préfecture de Bossembele, située à 185 kilomètres de la ville de Bangui, réclame les consultations populaires à la base, avant le Forum de Bangui. Le président du groupement Demoyongo, Omer Aristide Tonzi a rapporté cette préoccupation au RJDH, dans une interview.

Selon Omer Aristide Tonzi, l'équipe déployée dans la préfecture de l'Ombella M'Poko n'avait pas consulté les habitants de Lambi. « Nous avons suivi par la radio le mouvement de l'équipe dans les autres villes. On s'était préparé pendant cinq jours, malheureusement, les facilitateurs n'ont pas fait un tour dans la commune de Lambi, aujourd'hui enclavée à cause de la dégradation des routes », a regretté le responsable de cette structure.

« Il y a la gendarmerie qui assure la sécurité à Lambi. Nous voulons à ce qu'une équipe vienne consulter la population et recueillir les problèmes de cette commune. Nous voulons aussi qu'un représentant de Lambi participe au Forum de Bangui. Si la commune n'est pas consultée, comment est-ce que les autorités vont savoir les problèmes des habitants ? », a lancé Omer Aristide Tonzi.

Selon lui, la population de Lambi éprouve d'énormes difficultés. « La commune est enclavée, car la route est dégradée. Nous manquons de réseau de téléphonie mobile. Il y a 2000 téléphones que les gens utilisent seulement pour les musiques. Un véhicule militaire avait connu une panne sur un pont depuis un an et six mois, empêchant toute circulation vers Boda, la situation sanitaire est déplorable par manque de médicaments et du personnel », a brossé Omer Aristide Tonzi.

La Commune de Lambi compte seulement 17 000 personnes, alors que sa population était de 22.000 avant les événements de mars 2013. Elle regroupe 57 villages. Le groupement « Demoyongo », créé en 2003, s'occupe de la protection des veuves, des orphelins, des éleveurs, des personnes vivant avec le VIH et la protection des minorités peulhs.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

DIRECTION GÉNÉRALE

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : CONSEILLER EN
ANALYSE ET GESTION DES
PROJETS

Nombre : 03

Principales missions :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :

- accueillir les promoteurs et les renseigner selon la demande de chacun ;
- identifier et analyser les aptitudes intrinsèques du promoteur ;
- analyser la faisabilité des projets ;
- effectuer l'étude financière des projets d'insertion professionnelle ;
- apporter les correctifs nécessaires pour une meilleure présentation du projet ;
- accompagner les promoteurs de projets dans la recherche des financements ;
- identifier tous les facteurs susceptibles d'entraver la réussite du projet.

Compétences / connaissances :

Connaissance du marché des biens et services et de l'économie congolaise, connaissance des procédures administratives en matière de création d'entreprises, comptabilité, finances, fiscalité, lois sociales, environnementale, utilisation des TIC.

Qualifications et expériences :
Au moins BAC + 5/MASTER II en

Economie, Management des projets /
diplôme équivalent

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :

- un CV actualisé et détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- copies certifiées des diplômes et attestations ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire ;
- un récépissé de l'ONEMO ;
- un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.
BP: 2006
Tél: (+242) 06.832.68.07/05.572.51.77.
E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers :
le 20 avril 2015 à 14 heures.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

DIRECTION GÉNÉRALE

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : COMPTABLE ET
FINANCIER

Nombre : 03

Principales missions :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :

- participer à la préparation du Budget et à l'élaboration des documents budgétaires ;
- suivre et contrôler l'exécution des budgets et les travaux comptables ;
- collecter les données de contrôle de gestion ;
- analyser les écarts dans l'exécution budgétaire et proposer des mesures correctives.

Compétences / connaissances :

Connaissance du domaine de la comptabilité publique (règles, procédures, méthodes et outils de la gestion), connaissance de l'environnement professionnel du domaine d'intervention, connaissance de l'outil informatique, notamment de logiciels comptables.

Qualifications et expériences :

Au moins BAC + 5/MASTER II/ diplôme équivalent en Comptabilité et Finances publiques.

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :

- un CV actualisé et détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- copies certifiées des diplômes et attestations ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire ;
- un récépissé de l'ONEMO
- un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.
BP: 2006
Tél: (+242) 06.832.68.07/05.572.51.77.
E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers : le 20
avril 2015 à 14 heures.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès



OFFRE D'EMPLOI

La Société Générale Congo filiale du Groupe Société Générale recherche un **Contrôleur de Gestion**, dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine de la finance.

Votre mission: rattaché (e) au Responsable Financier, vous serez en charge de:

- 1. La supervision du processus budgétaire**, vous devrez: mener à bien les travaux de construction et de suivi du budget de la filiale, coordonner le suivi des coûts et analyser les écarts avec le budget, produire des reporting, collaborer avec le Responsable Procurement & Cost Optimisation en amont et en aval
- 2. La réalisation de reporting (Interne/Externe)** vous devrez: analyser et commenter les différents reporting produits par les Centres de Services Mutualisés; produire les reporting mensuels internes de suivi de la performance et animer les différents comités de revue des résultats.
- 3. Suivi de la performance et KPI's**, vous devrez: accompagner les différentes lignes Métiers dans l'expression de leurs besoins et mettre à leur disposition des outils et tableaux de bord; analyser Les KPI de la filiale et avoir un rôle de donneur d'alerte en cas de dépassement des seuils critiques.

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un BAC+5 en Ecole de Commerce ou équivalent, Universitaire en Banque/Finance ou en Finance d'Entreprise.
 Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire et/ou en Audit dans le secteur bancaire dont une première à l'international ou en zone Afrique. Vous avez une maîtrise parfaite du Contrôle de Gestion et de l'Analyse Financière, de l'informatique et de la langue Anglaise.

Pour ce poste basé à Brazzaville, merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV sur une page) **uniquement par voie électronique**, à l'adresse suivante; rh.sgc@socgen.com en indiquant uniquement en objet: « **Réponse offre Contrôleur de Gestion** »

Date limite de réception des dossiers: le 10 Avril 2015

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 30^e journée, 3^e division

Troisième titularisation consécutive pour Pitchou Mouaya, aligné en défense centrale lors du succès d'Hallescher chez le Dynamo Dresde (3-2). Restant sur une série de 3 victoires et 1 nul, Hallescher est 9^e avec 43 points.
 Entré à la 86^e, Francky Sembolo n'a pu empêcher la défaite d'Osnabrück à Wiesbaden (0-2).

Angleterre, 30^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi s'inclinent à domicile face à Crystal Palace (1-2).

Belgique, 30^e journée, 2^e division

Mons fait match nul à Louvain (0-0). Jordan Massengo, averti, et Yannick Loemba étaient titulaires. Notons que le club a jusqu'à ce lundi soir pour trouver un repeneur. Dans le cas contraire, le RAEC Mons sera officiellement en faillite.
 Maël Lépicier et Antwerp sont tenus en échec à domicile par Roulers (1-1).

Écosse, 29^e journée, 2^e division

Le retour de Dominique Malonga n'aura pas suivi à Hibernians, battu à domicile par les Rangers (0-2). Le club de Glasgow, qui restait sur cinq résultats nuls, revient ainsi à trois points d'Hibernians, mais compte un match à jouer en plus.

Espagne, 28^e journée, 1^{re} division

Remplaçant et lancé en jeu à la 61^e, Thievy Bifouma n'a pu changer le cours du match perdu par Almeria chez l'Athletic Bilbao. Almeria, 25 points, est premier non relégable.

Estonie, 3^e journée, 1^{re} division

Allamn Kimbaloula et Kalju sont en grande forme en ce début de saison; ils corrigent le promu Tulevik 6-2, bien lancés par l'ouverture du score de l'international congolais dès la 2^e minute. Avec 3 buts et une passe décisive, l'ancien Lillois réalise un bon début de championnat.

Grèce, 29^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga était titulaire lors de la victoire de l'Olympiakos face à Kerkyra (3-0). Un succès qui permet au champion en titre de compter 9 points d'avance sur son premier poursuivant, le Pana.

Camille Delourme



NOTRE MISSION.... Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.
NOTRE METHODE.... Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.
NOTRE MOTIVATION.... L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

OFFRE D'EMPLOI AUDITEUR INTERNE (JUNIOR)

CATEGORIE: Temps plein, contrat local
TYPE DE CONTRAT: Durée indéterminée

SUPERVISEUR: Responsable de l'Audit Interne

LIEU: Brazzaville, République du Congo

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

L'Auditeur Interne Junior est chargé d'effectuer les audits internes conformément au plan d'audit interne et de fournir d'une manière opportune et efficace, les rapports d'audit interne requis. Les travaux comprennent la gestion d'un programme complet qui fournit une assurance conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE

Promouvoir et accomplir la mission et la vision de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

I. Préparer et participer au déroulement des missions d'audit pour l'ensemble des activités de l'institution

II. Évaluer l'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne et faites des propositions pour l'améliorer.

III. Participer à la réalisation des missions d'audit: conduite d'entretiens, réalisation de tests, élaboration des recommandations et rédaction du rapport final d'audit.

IV. Intervenir également sur diverses missions: Audits financiers, audits opérationnels, Audits de conformité, Investigations de fraude, etc.

V. Observer toutes les normes et les principes d'éthique organisationnelle et professionnelle et assurer que l'audit interne est effectué en conformité avec les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Vous assurez l'adéquation du champ d'application d'audit, l'adéquation des tests effectués, et l'exactitude des conclusions abouties.

VI. Interagir avec le personnel de HOPE, en particulier ceux étant audités, résoudre les points d'audits,

accomplir les mesures d'améliorations et maintenir des relations professionnelles harmonieuses tout en préservant l'intégrité des rapports d'audit.

VII. Poursuivre des opportunités de développement professionnelle, incluant des formations internes et externes et des adhésions à des associations professionnelles.

VIII. Effectuer les tâches attribuées par le Responsable de l'Audit Interne

QUALIFICATIONS:

I. L'engagement envers la mission et la vision de HOPE International;

II. Diplôme de premier cycle universitaire en Administration des affaires ou Comptabilité. Un Master est un atout supplémentaire.

III. Deux ans d'expérience en comptabilité, audit externe ou audit interne, avec idéalement une expérience dans les métiers de la microfinance ou des services financiers

IV. Des compétences considérables en communication verbale et écrite, y compris les compétences d'écoute active et des compétences de présentation de conclusions et recommandations;

V. Maîtrise du lingala et du français et compréhension en anglais serait un atout supplémentaire;

POUR POSTULER:

DOSSIER À FOURNIR:

Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES:

Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD,

case C4-29 OCH Moungali III- Brazzaville

E-mail: cae@hopeinternational.org

Tél.: 242 06 940 90 21

DATE LIMITE: 10 Avril 2015



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 120 480 CFA
- Briques de 150 580 CFA
- Briques de 200 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140 000 CFA
- Sable 20m³ 180 000 CFA
- Gravier 20m³ 650 000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

SE : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N°1 (carré de Bas Kinshasa) avant le 10-10-10

Contact: (+242) **06 690 7119**
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI
OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DIRECTION GÉNÉRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : GESTIONNAIRE DES
RESSOURCES HUMAINES

Nombre : 03

Descriptif du poste :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :
-mettre en œuvre tout le dispositif réglementaire relatif à la gestion du personnel de l'ONEMO ;
-proposer des mesures pratiques et des méthodes propres pour améliorer la rentabilité du personnel.

Principales activités :

-définir, concevoir et piloter les plans d'actions dans différents domaines de la gestion des ressources humaines ;
-identifier les besoins de l'Office en formation et en compétences ;
-organiser la formation du personnel ;
-effectuer le suivi administratif du personnel ;
-élaborer et mettre en œuvre la politique sociale de l'Office ;
-conseiller et assister la Direction générale et les responsables hiérarchiques sur les choix stratégiques concernant le personnel ;
-piloter et améliorer le système d'information interne ;
-organiser le service des ressources humaines ;
-élaborer et effectuer le suivi du budget des RH ;
-assurer le traitement et le suivi de toutes les décisions ou actions qui nécessitent un accompagnement individualisé ;
-centraliser les données nécessaires au bilan social ;
-superviser ou assurer la gestion de tous les éléments nécessaires au calcul de la paie ;
-prendre en compte le genre dans les politiques des ressources humaines ;

-élaborer les documents de référence pour la gestion des emplois au sein de l'Office (référentiels des postes, des compétences, des formations).

Compétences/connaissances

Droit du travail ; législation sociale ; communication interne ; conduite de réunion ; gestion et politique d'entreprise ; analyse du travail et des compétences ; gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ; gestion des ressources humaines ; procédures de recrutement, management, utilisation des TIC.

Qualification :

Au moins Bac + 5 / Master II professionnel en Ressources humaines.

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :

-un CV actualisé et détaillé ;
-une lettre de motivation ;
-copies certifiées des diplômes et attestations ;
-un extrait d'acte de naissance ;
-un certificat de nationalité ;
-un casier judiciaire ;
-un récépissé de l'ONEMO ;
-un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.
BP: 2006

Tél: (+242) 06.832.68.07/05.572.51.77.

E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers :

le 20 avril 2015 à 14 heures

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI
OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DIRECTION GÉNÉRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : STATISTICIEN
Nombre : 06

Principales missions :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :
-collecter, traiter et publier les données statistiques sur l'Emploi ;
-produire les statistiques relatives au marché de l'Emploi ;
-produire les statistiques sur les indicateurs de performances.

Compétences/connaissances :

Techniques statistiques, calculs mathématiques, économie, marché de l'Emploi, utilisation des TIC.

Qualifications et expériences :

Au moins BAC + 5 / MASTER II / diplôme équivalent sur les statistiques ou l'économie de l'Emploi / 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire.

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :
-un CV actualisé et détaillé ;
-une lettre de motivation ;
-copies certifiées des diplômes ou attestations ;
-un extrait d'acte de naissance ;
-un certificat de nationalité ;
-un casier judiciaire ;
-un récépissé de l'ONEMO ;
-un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.

BP: 2006

Tél: (+242)

06.832.68.07/05.572.51.77.

E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers :
le 20 avril 2015 à 14 heures.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI
OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DIRECTION GÉNÉRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : CONSEILLER EN
ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Nombre : 04

Principales missions :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :
-accueillir les usagers, identifier la nature de la demande et analyser les besoins de la personne ;
-informer les personnes sur les offres de prestations de formation et sur les créneaux d'insertion socio professionnelle ;
-réaliser les bilans d'orientation ;
-identifier et diagnostiquer les difficultés des personnes ;
-proposer des actions de formation, d'orientation et d'accompagnement adaptés au profil de la personne.

Compétences/connaissances :

Connaissance du marché du travail ; connaissance de l'offre nationale de formation ; méthodologie des tests ; méthodes d'orientation et d'évaluation professionnelle ; réglementation des diplômes ; conduite d'entretien ; utilisation de l'outil informatique ; droit du travail.

Qualifications et expériences :

Au moins BAC + 5 / MASTER II en Sciences

Humaines, Psychologie du Travail, Sociologie du travail et Administration du travail.

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :

-un CV actualisé et détaillé ;
-une lettre de motivation ;
-copies certifiées des diplômes et attestations ;
-un extrait d'acte de naissance ;
-un certificat de nationalité ;
-un casier judiciaire ;
-un récépissé de l'ONEMO ;
-un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.
BP: 2006

Tél: (+242) 06.832.68.07/05.572.51.77.

E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers : le 20 avril 2015 à 14 heures.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI
OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DIRECTION GÉNÉRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé du Poste : CONSEILLER EN EMPLOI
ET EN INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE
Nombre : 11

Principales missions :

Sous l'autorité du chef hiérarchique, les candidats admis au test auront pour missions principales de :
-accueillir le public et le renseigner selon sa demande ;
-analyser et définir le projet individuel avec la personne et proposer des actions ;
-conseiller la personne dans ses démarches, effectuer le suivi des actions et lui proposer des axes d'évolution ;
-conseiller et proposer des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes
-concevoir et animer des actions collectives sur les thèmes liés à la formation, à l'emploi et aux métiers ;
-identifier des besoins et attentes des employeurs en matière de recrutement, de gestion des compétences et de formation ;
-identifier la nature de la demande et analyser les besoins des demandeurs d'emploi ;
-maîtriser les métiers de l'emploi ;
-maîtriser la relation ONEMO/Entreprise pour maximiser l'insertion socioprofessionnelle

Compétences / connaissances :

Savoirs procédurales, éléments de base en Droit du Travail ; méthodologie d'élaboration de projet professionnel ; législation de la

formation ; techniques de conduite d'entretien ; analyse du poste de travail ; utilisation des TIC ; connaissance du marché de l'emploi.

Qualifications et expériences :

Au moins BAC + 5 / MASTER II en Sciences Humaines et Sociale / longue expérience dans le domaine de l'Emploi, Sociologie, Psychologie, Economie, Droit / Administration du travail.

Constitution du dossier de candidature :

La candidature à ce poste concerne tous les congolais âgés de 35 ans au maximum et les pièces à fournir sont les suivantes :

-un CV actualisé et détaillé ;
-une lettre de motivation ;
-copies certifiées des diplômes et attestations ;
-un extrait d'acte de naissance ;
-un certificat de nationalité ;
-un casier judiciaire ;
-un récépissé de l'ONEMO ;
-un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Lieu de dépôt :

Secrétariat central de la Direction Générale de l'ONEMO, sis Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, M'Pila Brazzaville ou auprès des directions départementales de l'ONEMO.
BP: 2006

Tél: (+242) 06.832.68.07/05.572.51.77.

E-mail: onemocongo@yahoo.fr / www.onemo.cg

Date limite de dépôt des dossiers :
le 20 avril 2015 à 14 heures.

ALTERNANCE EN 2016

De fortes pressions sur Joseph Kabila

La question du choix de son éventuel successeur est sur toutes les lèvres à l'approche des enjeux électoraux qui pointent déjà à l'horizon.

Dans les milieux de la coalition au pouvoir, personne ne sait dire avec exactitude ce que prépare l'autorité morale plus que jamais enfermée dans une sorte de mur d'ivoire, ne laissant rien transparaître sur ses vraies intentions. Personne ne sait également annoncer ce qui va advenir au terme des consultations qu'initie actuellement le chef de l'État au sein de sa propre famille politique. Après l'audience accordée à quelques ténors de la majorité suivie de la rencontre avec un éventail plus large des forces politiques de son obédience dans sa ferme à Kingakati, un nouveau rendez-vous est en attente. D'où les spéculations entretenues autour de ces manœuvres politiques prémonitoires, selon une certaine opinion, à un grand événement. Lequel ? Difficile à dire.

Certaines sources allèguent que Joseph Kabila - donné pour non partant à la présidentielle de 2016 au regard de la Constitution qui limite à deux le mandat présidentiel - se préparerait finalement à lever un coin de voile sur le choix de son dauphin en perspective de



Le président Joseph Kabila

cette échéance. Faux ou vrai ? Rien n'est sûr. En se choisissant d'ores et déjà son dauphin, d'aucuns pensent qu'il pourra ainsi permettre à ce dernier de bénéficier du soutien de sa famille politique. Ce qui pourrait relancer le débat sur l'opportunité de créer ou non une nouvelle plate-forme électorale censée accompagner l'heureux promu autour duquel devront fédérer les différentes forces de la majorité.

Entre-temps, des noms continuent à circuler comme probables successeurs de Joseph Kabila

dans les rangs de la majorité. Les plus cités sont Matata Ponyo et Aubin Minaku respectivement Premier ministre et président de l'Assemblée nationale. Après la langue de bois longtemps entretenue, Joseph Kabila est attendu cette fois-ci sur cette épineuse question maintenant que l'heure est venue de consolider l'unité de la majorité en s'accordant sur l'essentiel. En sa qualité d'autorité morale de la majorité, il est astreint à fixer l'opinion au sujet de l'alternance au pouvoir à l'horizon 2016.

Alain Diasso

DROITS HUMAINS

Des parlementaires de l'UE bientôt en séances d'évaluation à Kinshasa

Le processus électoral et le respect des droits de l'Homme seront au menu de leurs discussions avec les autorités congolaises.

Au fur et à mesure que s'égrène le temps et que se rapprochent les échéances électorales fixées par la Céni, la communauté internationale ne relâche plus sa pression sur Kinshasa, redoutant le chaos auquel pourrait donner lieu un challenge électoral mal organisé. En fait, l'Union européenne (UE), qui tient à ce que les scrutins se déroulent de manière apaisée, voudrait obtenir toutes les garanties possibles de la part des autorités congolaises pour se forger une réelle conviction quant à ce. C'est tout le sens qu'il faut accorder à la prochaine visite qu'entendent effectuer en RDC une délégation de députés européens d'ici le début du mois d'avril. Tous les animateurs des institutions politiques du pays figurent dans l'agenda de la délégation des parlementaires de l'UE qui espèrent débattre avec eux de tous les sujets touchant à l'avenir immédiat de la RDC.

Du processus électoral avec son lot de contraintes tendant à hypothéquer son parachèvement au renouvellement du mandat de la Monusco en passant par le respect des droits humains, rien ne sera laissé au hasard dans ces discussions. À noter que les députés européens entameront leur séjour en RDC dans un climat social plutôt délétère exacerbé notamment par l'affaire des activistes africains expulsés dernièrement ainsi que par les arrestations à la chaîne des opposants mais aussi des membres de la société civile. Préoccupés par le sort de leurs collègues toujours incarcérés à la prison centrale de Makala (cas de Diomi Ndongala, Jean Bertrand Ewanga et Ernest Kyaviro) les députés congolais pensent saisir cette opportunité de sorte à obtenir de leurs pairs européens le soutien requis en vue de la libération de ceux qu'ils considèrent comme des « détenus d'opinion ». On croit savoir que cette visite des députés européens permettra au gouvernement de donner sa version des faits sur les charges qui lui sont imputées souvent gratuitement et à tort, faute d'information.

A.D.

VIE DES PARTIS

Inauguration du Palais de la jeunesse du MLC

L'ouvrage est, selon le secrétaire national à la jeunesse de cette formation politique, Gérard Kongolo wa Kongolo « Gekoko », une propriété commune de toute la jeunesse congolaise.

Les drapeaux du Mouvement de libération du Congo (MLC) ont flotté et les insignes ont été arborées, le week-end, au quartier Kingabwa à l'occasion de l'inauguration, par la secrétaire générale de cette formation politique, l'honorable Eve Bazaïba, du Palais de la jeunesse de ce parti.

Cette grande cérémonie organisée au siège social du Palais de la jeunesse du MLC, à Kingabwa, commune de Limete, a réuni autour de la secrétaire générale plusieurs cadres du MLC dont des secrétaires généraux adjoints, les membres du Comité exécutif national, les députés et sénateurs ainsi que des milliers de militants et sympathisants du parti cher au sénateur Jean-Pierre Bemba Gombo.

Le Palais de la jeunesse du MLC est vu par le secrétaire national à la jeunesse comme une propriété commune de toute la jeunesse congolaise dans toutes ses diversités. Cependant, selon le président interfédéral du MLC pour la ville-province de Kinshasa, Valentin Gerengo, cet ouvrage est un patrimoine national. Il comprend une salle des réunions et autres locaux. Le palais met également à la disposition de la jeunesse congolaise un cybercafé offrant Internet gratuitement.

Un message du Chairman

La cérémonie a coïncidé avec le retour d'Eve Bazaïba de son séjour euro-américain. Au cours de ce périple, ce haut cadre du MLC a rendu visite, à deux reprises, au président na-

tional du MLC, le sénateur Jean-Pierre Bemba, au centre pénitentiaire de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, au Pays-Bas. Dans le contenu des messages du chairman transmis aux milliers des membres, il y a notamment eu les félicitations au secrétaire national à la jeunesse, pour la réalisation de cette initiative.

D'après la secrétaire générale, Jean-Pierre Bemba a également exhorté les Congolais à garder espoir et à demeurer vigilants. Le chairman a également mis en garde tous ceux qui s'adonnent à la déstabilisation du MLC, en utilisant son nom et les signes distinctifs du parti de façon abusive. Abondant dans le même sens que le président du MLC, Eve Bazaïba a tonné à l'endroit de son prédécesseur, l'ancien secrétaire général du MLC, Thomas Luhaka, qui continue à utiliser « abusivement » le label du parti alors qu'il a déjà été déchu de ses fonctions depuis son entrée au gouvernement dit de cohésion nationale. Eva Bazaïba a, par ailleurs, invité le ministère de l'Intérieur non seulement à se saisir de ceux qu'elle a qualifiés de fauteurs de trouble, mais aussi à rectifier rapidement l'erreur qui se serait glissée dans la production de la liste actualisée des partis politiques pour ce qui est de l'adresse du MLC, qui demeure toujours au numéro 6 de l'avenue du Port, à Gombe.

La rencontre du 21 mars a également permis à la secrétaire générale du MLC de fixer les membres du parti sur les enjeux électoraux et politiques de l'heure dans le pays. Elle a noté, dans cette optique, que le MLC prendra part à toutes les échéances électorales à tous les niveaux.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le changement de comportement s'impose

À l'occasion de la journée mondiale de la tuberculose célébrée le 24 mars sur le thème « Contre la tuberculose, passons à la vitesse supérieure », la directrice régionale de l'OMS Afrique, Rebecca Matshidiso Moeti, demande aux populations du monde entier de modifier leurs habitudes.

« Je lance un appel à tous les pays et partenaires afin d'intensifier les efforts visant à atteindre, traiter et guérir toutes les patients tuberculeux, et d'accorder une attention spéciale aux zones mal desservies ainsi qu'aux populations vulnérables. J'exhorte le grand public à relever le défi de la lutte contre la tuberculose, à rectifier les conceptions erronées de la maladie et à adopter des comportements sains », déclare-t-elle.

Au moment où nous célébrons la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, poursuit-elle, je lance un appel aux gouvernements pour leur demander de faire en sorte que les interventions de leurs programmes nationaux de lutte contre la tuberculose soient alignées sur la « Stratégie de l'OMS visant à mettre un terme à l'épidémie de tuberculose », laquelle stratégie recommande d'accélérer les efforts mondiaux en vue d'atteindre, de traiter et de guérir tous les patients tuberculeux. L'OMS continuera de fournir un appui aux pays afin de renforcer les systèmes de santé pour traduire cette vision en réalité. Pour la directrice régionale de l'OMS Afrique, les personnes souffrant de la tuberculose et leurs familles doivent se conformer aux traitements antituberculeux pour améliorer les taux de guérison, contrôler la propagation de l'infection et minimiser l'émergence de la pharmacorésistance. La lutte contre la tuberculose connaît des avancées considérables mais malgré cela, affirme Rebecca Moeti,

la maladie reste un problème majeur de santé publique. La Région africaine affiche les taux les plus élevés d'infection par la tuberculose et de co-infection tuberculose-VIH dans le monde, et le problème émergent de la tuberculose pharmacorésistante n'a pas encore été résolu de manière satisfaisante.

Au cours des douze derniers mois, l'OMS estime que la tuberculose a tué plus d'un demi-million de personnes dans la Région. La propagation de la tuberculose et de la co-infection tuberculose-VIH est notamment favorisée par le faible accès aux services de santé, le manque de prestataires de soins de santé formés et la faiblesse des systèmes de prestation des soins de santé. Chaque année, on enregistre environ neuf millions de nouveaux cas de tuberculose dans le monde, mais trois millions de ces nouveaux cas ne sont ni diagnostiqués ni traités, ou sont diagnostiqués sans être enregistrés par les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose.

Notons que le thème de cette année s'inscrit en continuité de l'appel lancé afin d'atteindre tous les cas « manquants », y compris ceux de la Région africaine, qui vivent pour la plupart dans les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Ces populations vulnérables comprennent les femmes et les enfants, les personnes vivant avec le VIH, les diabétiques, les réfugiés, les mineurs et les anciens mineurs, les prisonniers et les consommateurs de drogues, qui ne bénéficient pas toujours d'un accès suffisant aux services de soins de santé de base. Les personnes pauvres courent également le risque de contracter la tuberculose, surtout les sans-domicile-fixe et les personnes qui vivent dans des communautés densément peuplées.

Aline Nzuzi

CPRK

Consultation gratuite pour des prisonniers tuberculeux

Dans le souci de chercher effectivement tous les tuberculeux afin de les traiter pour qu'ils soient guéris de cette maladie dont le traitement est gratuit, une attention spéciale a été réservée aux prisonniers du Centre pénitencier de rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-prison centrale de Makala, et à ceux de la prison de Ndolo.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi s'est rendu personnellement au CPRK pour s'enquérir de la prise en charge de ces Congolais prisonniers, quoique privés de liberté mais ils ont droit à la santé et la bonne santé. C'est pourquoi ils doivent être traités et guéris de cette maladie. C'est d'ailleurs le souci du ministre de la Santé publique qui a sur place au CPRK consulté quelques prisonniers tuberculeux, avant de procéder à l'inauguration du centre de santé réservé aux prisonniers tuberculeux.

À la prison de Ndolo, la même ambiance a été observée. Les malades ont été consultés en présence du ministre de la Santé publique. Toujours dans le souci d'assurer une bonne prise en charge des prisonniers malades de tuberculose, un centre de santé est en train d'être construit à la prison de Ndolo.

Adresse du ministre à la Nation
Mois de mars, mois de la femme, le ministre de la Santé publique a, dans son message à la Nation lors de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la tuberculose, appelé les femmes à la prise de conscience, à une mobilisation et à un engagement sans faille dans la lutte contre

la tuberculose.

« chères mamans, la tuberculose est une grande menace aussi pour la femme, car elle peut causer la stérilité ; la tuberculose non soignée à temps tue une femme chaque seconde au monde ; une femme malade de tuberculose non soignée peut facilement contaminer ses enfants de moins de 15 ans à cause de la proximité et de l'intimité ; une femme malade de tuberculose non soignée perd son souffle, elle devient trop fatiguée pour travailler et nourrir sa famille, ce qui conduit à la malnutrition de ses enfants et à la pauvreté de famille. Puis-je vous inviter donc, chères mamans, à vous investir davantage dans la lutte contre la tuberculose, notamment en accompagnant les membres de famille qui toussent au centre de santé le plus proche pour qu'ils subissent des examens et reçoivent des traitements appropriés », a-t-il dit.

Toutefois, fait savoir le ministre de la Santé publique, malgré les efforts fournis par le gouvernement dans la lutte contre cette maladie qui se manifeste par la gratuité des soins pour quiconque est dépisté tuberculeux et ce, depuis 2002; la déclaration de la tuberculose comme urgence nationale en 2006 et le décaissement des fonds en contrepartie pour l'achat



Des équipements du centre CPRK 2

des antituberculeux et des outils modernes de diagnostic pour un dépistage des cas de tuberculose multirésistants en moins de deux heures, il y a des défis à relever.

Ce qui favorise, explique-t-il la propagation de la maladie et amplifie ses méfaits. Conséquence à jour, révèle le Dr Félix Kabange Numbi, seulement un peu plus de la moitié des malades se présentent dans les structures de santé bien que les soins soient gratuits, à cause de l'ignorance, de la stigmatisation et de la distance à parcourir. Environ 5% de décès des tuberculeux sont dus à l'arrivée tardive des malades au centre de santé et 5% des malades sont irréguliers au traitement. Ce qui crée des formes des tuberculoses résistantes dont le traitement dure 20 mois au lieu de 6 mois et la présence simultanée chez la même personne de la tuberculose et du VIH-sida devient fréquente et en appelle à une adaptation de la stratégie de lutte.

Aline Nzuzi

SONDAGE

91% des Congolais opposés à la prorogation du mandat de la Monusco

À la veille de la décision du Conseil de sécurité sur le rallongement ou pas du mandat de la Monusco, le désamour semble total entre la force onusienne et la population congolaise.

Soumis à un sondage de l'Institut Les points, les habitants de Kinshasa, Bukavu et Goma ont affiché, à 91%, leur opposition farouche à un quelconque renouvellement de la Mission des Nations unies en RDC au regard des résultats moins satisfaisants obtenus depuis plus de 15 ans. 23% de cette première catégorie souhaitent que ce retrait soit progressif contre 61% qui exigent une rupture brusque.

Alors que la montée en puissance des Forces armées de la RDC (Fardc) justifie le choix du retrait de la Monusco, le non au renouvellement de sa mission découlerait notamment des scandales enregistrés au sein des contingents de l'ONU sur le territoire congolais depuis novembre 1999 et de ses absences dans les grands rendez-vous tel que le démantèlement de Laurent Nkundabatware, du M23 et des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda. La majorité des sondés estime que la Monusco s'est toujours employée à la protection des milices plutôt qu'à la cessation de leurs activités. Elle note par ailleurs que depuis novembre 1999, la mission onusienne a plus brillé par des scandales autour du trafic des minerais plutôt que par des grandes victoires sur le terrain. Le poids financier de la présence des contingents de la Monusco en RDC devrait cesser de peser sur les Congolais qui ont prouvé leurs capacités à résoudre seuls leurs problèmes.

La controverse autour du mandat de la Monusco a atteint son point culminant avec les deux sons de cloches donné le 16 mars 2015. D'un côté, le gouvernement congolais, par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères, avait clairement manifesté son intention de mettre un terme à la présence de la Monusco sur le territoire congolais. Il avait souhaité un retrait progressif des contingents de la force onusienne.

Pour sa part, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler, ne cesse de plaider pour une énième prorogation du mandat de la Monusco, une opinion partagée par quelques partis politiques de l'opposition et des ONG congolaises. Ces dernières estiment que la présence de la force onusienne serait une garantie supplémentaire du respect du calendrier électoral par toutes les parties.

Jeannot Kayuba

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club accroche Mazembe à Lubumbashi, DCMP et Shark XI se neutralisent

Le choc de la 7e journée du play-off de la 20e édition du championnat national de football entre le TP Mazembe et l'AS V.Club de Kinshasa s'est achevé sur une égalité d'un but partout. Les deux équipes s'affrontaient le 22 mars au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa conduits par l'entraîneur Florent Ibenge Ikwange ont rapidement ouvert la marque dès la troisième minute. Sur une somptueuse balle arrêtée, le milieu excentré international Héritier Luvumbu Nzinga trompait, dès la troisième minute de jeu, le gardien de but Robert Kidiaba. Les Corbeaux du Katanga emmenés par le coach français Patrice Carteron ont couru derrière l'égalisation tout au long de la partie. Et c'est à la dernière minute des temps additionnels de la deuxième période que l'international zambien Rainford Kalaba a égalisé. Alors que la défense de V.Club semblait arrêter, attendant que l'arbitre de la partie ait sifflé une faute sur un joueur de Mazembe dans la surface de réparation, mais l'homme en noir a laissé continuer la partie suite à l'avantage de Mazembe dans le jeu. C'est alors que Rainford

Kalaba a réussi à battre le gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong. C'est donc de lui que Mazembe est revenu dans la partie in extremis grâce à lui. L'on note qu'un incident est survenu lors de cette rencontre. Les policiers ont largué des grenades lacrymogènes aux environs du stade, a-t-on appris, pendant la première période. Et cela a provoqué la panique, des supporters de V.Club sont descendus sur la zone neutre, fuyant les gaz. La partie a été interrompue pendant une douzaine de minutes avant de reprendre.

Au moment où V.Club accrochait Mazembe à Lubumbashi, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, Daring Club Motema Pembe (DCMP) et FC MK ont fait match nul de zéro but partout. Les joueurs du coach Mwinyi Zahera se sont procuré plusieurs occasions nettes de but, mais manquant d'efficacité devant le but du gardien Nsiala Mambu de FC MK coaché par le technicien ivoirien Bruno Bla. L'on rappelle que le 21 mars à Lubumbashi, CS Don Bosco a battu Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par deux buts à un. Le Malien Lassana Diarra a inscrit les deux buts des Salésiens de Lubumbashi à la 35e et 56e minute. Alors que Badibake des Anges et Saints du

Kasai oriental a réduit l'écart à la 67e minute de jeu. Et le 20 mars au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, la formation de Shark XI FC a disposé de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à un, avec une réalisation du buteur maison de Shark XI FC, Junior Olemi.

Au classement, Mazembe reste leader avec 14 points (+6) en 6 matches, suivi de V.Club avec 11 points (+5) en 5 matches. Don Bosco est troisième avec également 11 points en 7 matches, devant FC Saint-Éloi Lupopo qui totalise 6 points en 5 matches. La cinquième place est occupée par Lubumbashi Sport (5 points en 4 matches), suivi de JS Groupe Bazano (5 points (-1) en 5 matches). DCMP pointe à la septième position avec 5 points (-5) en 6 matches. Shark XI est huitième avec 4 points (-3) en 5 sorties, Sanga Balende se retrouve à la neuvième place avec 2 points (+2) en 3 matches. Le FC MK est dixième avec un point à trois matches livrés. Cette équipe est bénéficiaire d'une décision de la Fédération congolaise de football association annulant les forfaits que la Ligue nationale de football lui a infligés pour son absence à Lubumbashi pour le match contre Mazembe.

Martin Engimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

AS Nyuki va représenter le Nord-Kivu en phase finale

Premier de la phase éliminatoire de la Coupe du Congo de football 2015 avec un total de cinq points, l'AS Nyuki de Butembo représentera la province du Nord-Kivu à la phase finale de cette compétition nationale de football dont le lieu et la date ne sont pas encore déterminés par l'organe organisateur, la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Le club qui va représenter la province du Nord-Kivu en phase finale de la 51e Coupe du Congo de football est connu. Il s'agit de l'AS Nyuki de la ville de Butembo. Cette équipe s'est imposée, le 21 mars, dans cette ville du Nord-Kivu, face au TP Mirage par deux buts à zéro. Ce succès lui permet de composer son ticket pour la phase finale de cette compétition qu'organise directement la Fécofa. AS Nyuki finit donc la phase éliminatoire en tête de classement avec cinq points glanés, devant TP Mirage qui a récolté quatre points.

Dans l'autre rencontre, sans enjeu, des éliminatoires dans cette partie du pays, le FC Radi d'Oicha a fait match nul de quatre buts partout avec Beni Sport de la ville de Beni. L'on rappelle que le FC Renaissance du Congo disputera la phase finale de la Coupe du Congo de football pour le compte de la ville de Kinshasa. Notons que la 50e édition de cette compétition nationale a été remportée par le FC MK de Kinshasa qui avait eu raison du FC Saint-Éloi Lupopo en finale par un but à zéro. Comme de coutume depuis quelques temps, le vainqueur de la Coupe du Congo de football accompagne le troisième du championnat national de football -Division 1- à la Coupe de la Confédération africaine de football.

M.E.u

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Les « Pétroliers » de Pointe-Noire sur scène le 27 mars

En rapport avec la Journée internationale du théâtre qui sera célébrée le vendredi 27 mars, plusieurs troupes théâtrales ont prévu des prestations pour égayer la population à Pointe-Noire. Parmi les troupes théâtrales déjà en ordre de bataille, « les Pétroliers » dont le spectacle en soirée est prévu à l'espace du trentenaire Total E et P Congo.

Ce jour-là, le public découvrira « Papa Zambie ou la liberté des autres », une pièce mise en scène par Charles Baloukou, comédien et metteur en scène. Selon le président du groupe Rody Nguimbi, ce spectacle sera subdivisé en plusieurs tableaux et scénarii, notamment des scènes sur la vie courante, sur le bon voisinage, sur la paix, sur la liberté, sur l'ingratitude et sur l'amour du prochain.

Retour sur la genèse de la journée mondiale du théâtre

De nombreuses manifestations nationales et internationales sont organisées à cette occasion. Mais l'événement le plus important de la journée est certainement la diffusion du « Message international de la journée du théâtre », dans lequel une éminente personnalité des arts vivants est invitée à partager ses réflexions sur le thème du théâtre et de paix entre les peuples. Jean Cocteau était

l'auteur du premier message international en 1962. C'est en juin 1962 lors du 9ème congrès de l'ITI que la proposition sur la journée mondiale du théâtre a été faite. Et depuis 1962, chaque 27 mars, date de l'ouverture de la saison du théâtre des Nations à Paris, que la journée mondiale du théâtre est célébrée de diverses manières par les centres nationaux de l'ITI.

Cet institut international du théâtre est la plus grande organisation mondiale pour les arts de la scène, fondée en 1948 par des experts du théâtre et de la danse, et de l'UNESCO. L'ITI promeut les buts de l'Unesco qui sont l'entente mutuelle et la paix, et défend la promotion et la protection des expressions culturelles, peu importe l'âge, le genre, la croyance ou l'ethnie. Chaque année à l'Unesco, l'ITI organise la journée internationale de la danse et la journée mondiale du théâtre. On signale que l'auteur du message de l'année 2015 est le metteur en scène polonais Krzysztof Warlikowski.

Clin d'œil sur le théâtre congolais Le théâtre congolais a toujours fait preuve d'un certain dynamisme face aux problèmes sociaux. Il est le véritable témoin de son époque, et ce depuis son apparition dans les années cinquante, à Brazzaville. Le théâtre se développe

très rapidement, sous l'impulsion des missionnaires catholiques et protestants. Du coup, des groupes de théâtre vont se créer dans les quartiers populaires, encouragés par le gouverneur général Bernard Cornut Gentil, qui est à l'origine de la création des cercles culturels. Le théâtre d'expression française va ainsi se populariser, et le mélange entre les formes théâtrales traditionnelles et la scénographie occidentale va devenir la norme.

Et dans les années qui suivent, le théâtre devient un vrai moyen d'expression. Les pièces qui se jouent abordent les problèmes sociaux et politiques. Les textes deviennent militants, plaident pour l'émancipation des peuples, pour la justice, le progrès et les idéaux de liberté. On peut citer les textes de Guy Menga, de Sylvain Bemba, de Tchicaya U Tam'si, de Sony Labou Tansi et de Caya Makhele. Ces textes, pris au hasard, dénoncent la corruption, la barbarie, la dictature et l'exploitation de l'homme par l'homme. Guy Menga remportera d'ailleurs à deux reprises (1967 et 1968), le concours de théâtre de l'ORTF.

À Brazzaville, deux groupes de théâtre vont se démarquer des autres : le Théâtre d'Union Congolais (T.U.C) et l'ASTHECO (As-



La troupe théâtrale Les Pétroliers sur scène

sociation du théâtre congolais). Les jours passants, l'ASTHECO a fini par s'imposer pour devenir le Théâtre national congolais (T.N.C). Et dans les années soixante-dix, la culture théâtrale va davantage se développer en raison de son appropriation par le milieu scolaire. Et dans les années quatre-vingt, grâce au travail effectué par Maxime Ndebeka et le CFRAD, le théâtre congolais est à son apogée, avec de nouvelles troupes théâtrales qui voient le jour. Et on note que jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, Sony Labou Tansi, Emmanuel Dongala et Matongo kubu Turé sont parmi les noms les plus cités du théâtre congolais avec d'autres dramaturges de renom comme Sylvain Bemba, Tchicaya

U Tam'si, Guy Menga, Maxime Ndebeka, Letembet-Ambily et Caya Makhele qui vont tous participer au triomphe du théâtre congolais, au Congo et à l'étranger. Depuis, les troupes théâtrales congolaises vont séjourner régulièrement à l'étranger et se professionnaliser au fil des années avec la multitude des groupes théâtraux et d'autres acteurs qui se font connaître ici et là à travers tout le pays. Notons que le théâtre congolais est aujourd'hui en train d'écrire les nouvelles pages de son histoire, d'où la nécessité pour les pouvoirs publics d'appuyer cette génération montante dans la formation, la logistique et les infrastructures.

Faustin Akono

SECTEUR BANCAIRE

Des formations pour les agents de la LCB et du Crédit Muprocom

Des séances de sensibilisation ont été organisées à Pointe-Noire par le Fonds d'appui à coûts partagés (FACP) à l'intention des agents de la LCB et du Crédit Muprocom sur le contenu du protocole d'accord signé récemment avec les deux structures financières avant sa mise en œuvre.

La délégation du FACP conduite par Sekou Camara, directeur des opérations du FACP, a dirigé tour à tour à la LCB et au Crédit Muprocom, les ateliers qui ont regroupé les agents et cadres des différentes structures. Le FACP est une sous composante du PADE (Projet d'appui à la diversification de l'économie) cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale dont l'objectif est d'appuyer la diversification du secteur privé non pétrolier. Sekou Camara a rappelé ses principales missions qui sont entre autres de faciliter l'accès pour les PME/PMI à un large éventail de services d'appui technique, d'encourager les formateurs à fournir des services de formation qui soutiennent les secteurs cibles du PADE. Ceci, dans le but d'améliorer la compétitivité des PME/PMI, de développer le marché local des services de formation dans les domaines techniques et de la gestion. Aussi, a-t-il indiqué que le FACP octroie des subventions à travers deux guichets. Deux types d'activités peuvent être financés : l'Assistance en matière technique et économique et l'assistance commerciale. Il apporte un



Sekou Camara pendant l'atelier à la LCB crédit photo «Adiac»

appui au développement de services de formation favorisant la croissance d'entreprise diversifiée. Expliquant les critères d'éligibilité et les modalités de financement, il a dit que sont éligibles : l'entreprise privée de droit congolais déclarée au Centre de formalités des entreprises (CFE), au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, au ministère de l'Intérieur ou à l'agence nationale de l'artisanat (ANA).

« Le financement se fait sur le principe de partage des coûts. Le FACP prend en charge une partie du coût (maximum 80%) faisant l'objet de la demande de subvention. Le bénéficiaire potentiel financera la partie restante (maximum 20%). Les secteurs cibles du PADE sont l'agro alimentaire, le bois, les transports et la logistique, les mines, le tourisme et l'hôtellerie, l'artisanat ».

Rappelant quelques termes du proto-

cole, il a indiqué que le FACP s'engage à recevoir des deux structures à savoir la LCB et le Crédit Muprocom, des demandes de subventions qui pourront émaner de leurs clients dans le cadre des activités de ces différentes structures. Ces entreprises seront alors dirigées vers le FACP qui interviendra pour le renforcement de ces entreprises. Dans l'autre sens, le FACP a des bénéficiaires de subventions qui ont des besoins de financement, ces derniers seront alors dirigés vers les deux structures qui vont étudier leurs dossiers au cas par cas. Aussi, a-t-il renchérit, des réunions de suivi périodique seront organisées régulièrement avec les différentes directions.

Deux corridors ont été choisis pour la mise en exécution du PADE : le corridor Brazzaville-Ouessou et le corridor Brazzaville -Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

L'anthologie de nouvelles Sirène des sables sera présentée à Paris

C'est le 28 mars prochain, à l'espace l'Harmattan, qu'aura lieu la présentation de cette anthologie écrite par des écrivaines congolaises. L'œuvre parue en janvier dernier aux éditions l'Harmattan comporte 11 nouvelles portant sur le thème de la sorcellerie.

Quatre des 11 auteures desdites nouvelles prendront part à l'activité à savoir : Huguette Nganga Massanga, Marie-Françoise Ibovi Moulady, Assia Printemps-Gibrila et Lydia Evoni. Cette présentation de Sirène des sables figure au programme de la rencontre intitulée Femme et Littérature, organisée par les éditions l'Harmattan. Celle-ci réunira des femmes venant de tous les horizons qui vont échanger sur leur place dans la littérature et sur les réflexions qu'elles lancent dans leurs écrits pour une société plus responsable.

Au nombre des activités retenues pour la rencontre figurent aussi les dédicaces des autres auteurs invités, la lecture des poèmes ainsi que des tables rondes sur les thèmes : « Comment les femmes peuvent sensibiliser le public sur les problèmes de la société, sur le regard que l'on porte sur la différence ? - cas de Sirène des sables » et « Dans quelle mesure la femme doit-elle se sacrifier pour l'équilibre du foyer? ».

Notons qu'une table ronde sur l'anthologie Sirène des sables aura ce 20 mars au 35e Salon du livre qui se déroule actuellement à Paris. Des dédicaces de certaines œuvres des auteures de ce livre sont aussi prévues.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

JST empêche l'envol des Aiglons

La Jeunesse Sportive de Talangaï (JST) a pris le dessus sur le Club Athlétique Renaissance Aiglons (Cara), 1-0, en clôture de la 16ème journée de la compétition.



Une phase de jeu JST-CARA crédit photo Adiac

JST ne cesse de surprendre les grands ténors du championnat national de football. Après sa victoire face aux fauves du Niari 1-0 lors de la 15ème journée, le tour est revenu aux Aiglons de laisser leurs plumes devant une JST déterminée à déjouer les pronostics. Le 24 mars, pour le compte de la 16ème journée, l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville a gardé le cap en venant à bout de Cara, 1-0. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Mbema Bonkoy dans les ultimes minutes de la fin de la rencontre. Une victoire jugée satisfaisante par l'entraîneur de JST, Nénitélamio, qui par ailleurs n'a pas manqué de souligner quelques déchets techniques observés dans certains compartiments. « Pour les matchs à venir nous corrigerons les lacunes constatées pour faire mieux puisque notre objectif est de finir le championnat dans le carré d'as », a déclaré l'entraîneur de JST. Cette victoire permet à son équipe de totaliser 25 points.

L'autre match de la même journée, qui opposé Patronage à Nico nicoyé, s'est soldé sur un nul. Les deux équipes se sont, en effet, séparées dos à dos sur un score d'un but partout. Patronage a ouvert la marque à la 52ème minute. La réaction de Nico nicoyé n'a pas trop tardé. À la 62ème l'équipe de Pointe-Noire est revenue à la marque. Finalement, jeu égal.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

Le tirage au sort prévu pour ce 5 avril

Les Diabes rouges du Congo connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort de la 4^e édition des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui va s'effectuer le dimanche 5 avril au Caire en Égypte.

42 sélections nationales prendront le départ dès le week-end du 19 au 21 juin selon une répartition zonale des associations nationales affiliées à la Confédération africaine de football pour arracher les quinze billets qualificatifs à la phase finale qui aura lieu du 16 janvier au 7 février au Rwanda. La bataille s'annonce rude au regard du quota attribué à chaque zone.

De la zone Nord sortiront deux qualifiés. Entre les sélections locales de la Libye, du Maroc et de la Tunisie, l'une d'elle ne disputera pas la phase finale. Les deux autres qualifiés sortiront également de la zone Ouest A avec comme équipes engagées la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, Mauritanie, le Sénégal et Sierra Leone. Trois places seront réservées à la zone Ouest B ayant pour adversaires, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Nigeria et le Togo. Trois places seront aussi accordées à la zone Centrale regroupant le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Trois billets seront également distribués à la zone Central-Est mettant aux prises le Burundi, le Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda. Dans la zone sud, l'Angola, le Botswana, les Comores, l'île Maurice, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du sud, le Swaziland, la Zambie et Zimbabwe vont négocier les trois derniers billets.

Les éliminatoires qui s'étendront jusqu'au week-end du 28 au 30 août, vont se disputer en deux tours excepté la zone Nord qui ne compte que trois équipes. Selon la CAF, les trois vont disputer un mini tournoi au cours duquel les deux premiers seront qualifiés à la phase finale. Le Chan est une compétition initiée par la Caf pour mettre en valeur les joueurs évoluant dans les championnats de leur pays respectifs. Les trois vainqueurs des trois dernières éditions sont la RDC (2009), la Tunisie (2011) et la Libye (2015). Les Diabes rouges avaient participé à la dernière phase finale de la compétition qui s'était disputée en Afrique du sud. Ils ont été éliminés dès le premier tour avec un bilan d'une victoire, un match nul et une défaite.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Une journée réussie pour Inter club

L'équipe a remporté ses matchs du 24 mars dans les versions hommes et dames. Retour sur la mission accomplie par les militaires de cette équipe.

Les handballeurs de l'Inter n'ont pas fait cadeau à leurs adversaires. L'équipe masculine qui s'est mesurée à Caïman a su tirer l'épingle du jeu en l'emportant 36 à 27. Le match n'a pas été facile pour autant de part en part. Même si la victoire des militaires de l'Inter club a commencé à se dessiner dès la première période qu'ils ont remportée avec dix buts d'écart. Caïman ne s'est pas laissé faire et s'est montré difficile à manœuvrer. Mais le réalisme de l'Inter club n'a pas permis à Caïman d'avaliser son adversaire du jour.

Les dames de l'Inter, par ailleurs, ont pris le dessus sur Diabes noirs 47 à 14. Le score prouve bien que le match était à sens unique. Une véritable ballade de santé pour l'équipe vainqueur puisque les diabolines n'ont pas pu contenir leurs assauts. Inter club, hommes et dames, a donc réussi sa

mission dans le cadre cette journée.

Les autres résultats

Peu avant les rencontres de l'Inter club, les séniors hommes de Diabes noirs avaient ouvert le bal. Ils ont vaincu ASB 36 à 31, soit cinq buts d'écart. Autant dire les

dames de Patronage, quant à elles, ont courbé l'échine devant ASEL 26 contre 46. Toujours dans cette version et catégorie, Abo-Sport a pris le dessus sur Cara. Le jeudi 26 mars, le tour reviendra à AVR et Diabes noirs d'en découdre, dans la version des séniors hommes pour le pre-



Une offensive de Caïman stoppée crédit photo Adiac

diablotins ont été plus forts et qu'ASB n'a pas démerité. Pour les matchs du lundi 23 mars, les juniors dames de Cara sont venues à bout de C.S.E.K 44 à 22. Les séniors

mier match. Le deuxième opposera Diabes noirs à CSEK bien avant qu'Inter 1 et Inter 2 n'en finissent pour le troisième match du jour.

R.N.M.

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 6^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Julssy Boukama Kaya a ouvert le score, d'une frappe enroulée du gauche, pour le Recreativo Libolo, vainqueur de Sagrada Esperança (2-0). Son premier but de la saison. Deuxième à deux longueurs du leader, mais avec deux matchs en retard à jouer, Libolo totalise 10 points.

Le Sporting Cabinda d'Holgerson Makosso, titulaire en défense, prend un point chez le Recreativo do Caala (1-1). Le Sporting remonte à la 10^e place. L'Academica do Lobito d'Adolphe Matondo s'incline à domicile face à Progresso (0-1). Avec 6 points en autant de match, Lobito est 13^e et premier non relégable.

Maroc, 24^e journée, 1^{re} division

Le KAC Kenitra de Varel Rozan, titulaire, partage les points avec les FAR de Rabat (0-0). En déplacement chez le MAS de Fès, le Raja Casablanca s'incline 1-2. Sylvér Ganvoula n'était pas dans le groupe.

Grèce, match décalé de la 29^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua, titulaire et averti à la 28^e journée, participe activement au succès de Plataniyas sur Kalloni (1-0). Sur un corner venu de la droite, il est bien positionné

au second poteau et remet parfaitement le ballon à Torres pour le but de la victoire. Qui permet à son club de mettre fin à une série de cinq matchs sans succès et de revenir à trois points du premier non relégable.

France, match décalé de la 29^e journée, 2^e division

Tobias Badila était titulaire lors de la victoire de Nancy sur Auxerre (2-1). Averti à 24^e.

Espagne, 24^e journée, 4^e division

Sans Phitzérald Mbaka et John-Christophe Ayina, absents, la réserve de Getafe s'incline à Toledo (1-2).

National, 25^e journée

Amiens s'impose face au leader (1-0). Marvin Baudry était titulaire, tandis que Matt Moussilou est entré en jeu à la 75^e.

Entré en jeu à la 69^e, Rahivi Kifoueti marque le 4^e but de Luçon face à Epinal (4-0) à la 79^e. Son deuxième but de la saison.

De retour de blessure, après plusieurs semaines d'absence, Clevid Dikamona était titulaire lors de la victoire du Poiré-sur-Vie à Strasbourg (1-0). Remplacé à la 61^e.

CFA, matchs en retard
Groupe B

Remplaçant, Randi Goteni fait son apparition au retour des vestiaires, mais ne peut inverser la tendance, puisque Troyes s'incline à Belfort (1-3). Un score acquis avant la pause.

Karl Madianga, expulsé à la 74^e, était titulaire lors du match nul de Saint-Etienne à Jura-Sud (2-2). Sa faute, à la 74^e, a provoqué l'égalisation de Jura Sud.

Rudy Mpassi, titulaire et remplacé à la 60^e, ne peut empêcher la défaite de Drancy à Fleury-Mérogis (0-1).

Viry-Châtillon et Dalnath Miatoudi-la s'inclinent à Yzeure (0-1).

Groupe C

Deuxième apparition de la saison pour Alan Dzaban, petit-fils de l'illustre Germain « Jadot », entré à la 77^e lors de la défaite de la réserve de Lyon chez son homologue de Grenoble (1-2). Alan Dzabana, qui fête ses 18 ans ce mercredi, cumule 43 minutes de jeu cette saison en CFA.

Dylan Bahamboula était titulaire lors de la défaite de Monaco face à Montpellier (2-3).

Groupe D

Yves Pambou n'a pas joué lors de la défaite de Trélissac à Fontenay-le-Comte (0-1).

Camille Delourme